



Rapport

Développement durable

de La Cali

SYNTHÈSE 2017

Sommaire

Éditorial	3
La Cali en quelques mots : son territoire et ses compétences	4
Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère	6
Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources	11
Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	15
Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	24
Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	32
La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali	41
La collectivité exemplaire et responsable	43

2017, un nouveau périmètre géographique pour La Cali

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la fusion de l'agglomération avec la Communauté de communes du Sud Libournais et à son extension à 7 communes de la Communauté de communes du Brannais, La Cali compte 46 communes (45 depuis le 1^{er} janvier 2018) et plus de 89 000 habitants.

Les services aux habitants ont été déployés à l'échelle du nouveau territoire, comme le dispositif « Habitat Durable », les accueils petite-enfance / enfance ou les espaces jeunes. Pour d'autres, tels que les transports, la fusion coïncide avec l'élaboration d'un schéma directeur des transports collectifs pour repenser l'offre de mobilité et mieux prendre en compte les besoins de l'ensemble des administrés de ce nouveau territoire.

La Cali poursuit sa politique d'investissement ambitieuse

Le projet de centre aquatique, qui devrait ouvrir ses portes en 2020, a connu des avancées majeures en 2017 : dépôt du permis de construire, consultation des entreprises pour les marchés de travaux...

Le projet se précisant, l'année 2017 a conduit les élus et techniciens à rencontrer les organismes susceptibles de soutenir cet investissement ambitieux. Ainsi, dans le cadre du dispositif TEPCV¹, dont La Cali est lauréate depuis 2015, un soutien supplémentaire a été accordé par le ministère de l'environnement reconnaissant le caractère innovant sur les plans énergétique et environnemental du centre aquatique (utilisation des eaux du lac afin de réduire les prélèvements d'eau du réseau, meilleures technologies pour les besoins énergétiques de l'équipement...).

De nouveaux partenariats emprunts des valeurs du développement durable

En 2017, la démarche de coopération avec Bordeaux Métropole a été officialisée par la signature d'un protocole-cadre (2017-2020) et d'un programme de travail 2017-2018 visant à renforcer les complémentarités entre ces deux territoires. Trois axes de partenariat sont à explorer : l'accueil et la mobilité des populations, le développement économique et touristique et l'approvisionnement en circuits courts et la valorisation des ressources locales.

S'impliquant, avec le SMICVAL dans les actions d'économie circulaire, La Cali a également souhaité apporter son soutien au projet d'« Usine végétale », une initiative privée, visant à réinvestir l'ancienne plateforme de formation de l'agglomération localisée sur la commune de Le Fieu : un site hybride en milieu rural, tiers-lieu et espace de création permettant les rencontres d'acteurs divers autour de l'éducation, l'agriculture bio, l'emploi, la culture, l'art, l'alimentation ou encore l'habitat.

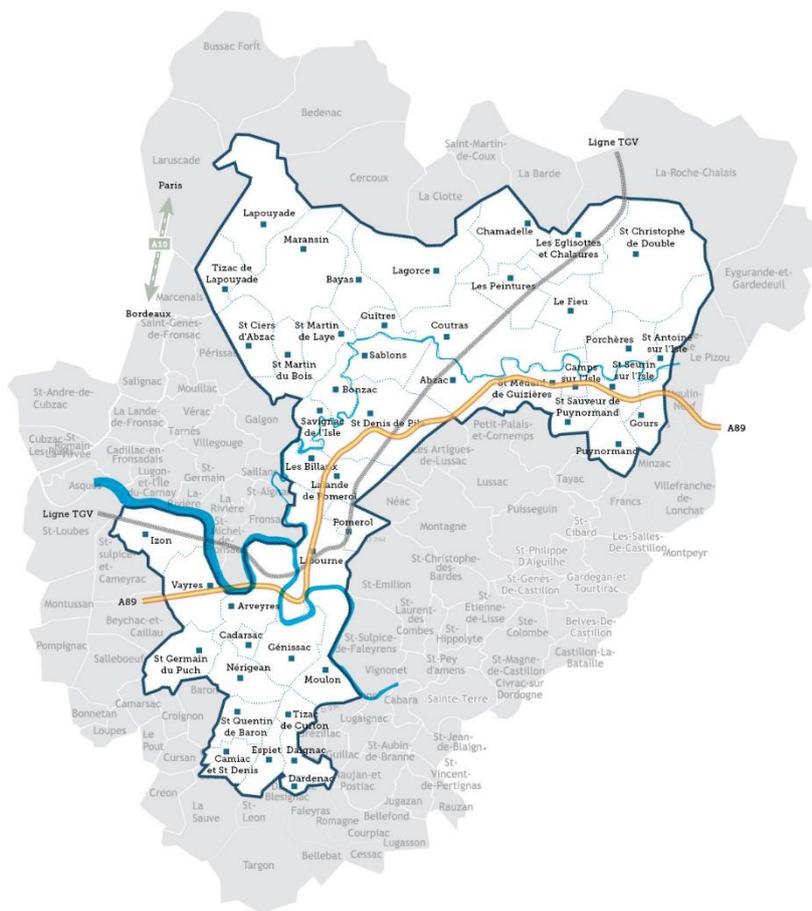
Ce rapport annuel retrace essentiellement les nouvelles actions menées en 2017 qui se fondent sur les principes du développement durable.

Il vous éclairera également sur les « bonnes pratiques » mises en place et consolidées en interne en matière de ressources humaines, gestion du patrimoine, achats publics ou communication.

Philippe Buisson
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

¹ TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Cartographie de La Cali et liste des 46 communes la composant



- Abzac Arveyres Bayas Bonzac Cadarsac Camiac et Saint Denis Camps sur l'Isle Chamadelle Coutras Daignac Dardenac Espiet**
- Génissac Gours Guitres Izon Lagorce Lalande de Pomerol Lapouyade Le Fieu Les Billaux Les Eglisottes et Chalaures Les Peintures**
- Libourne Maransin Moulon Nérigean Pomerol Porchères Puynormand Sablons Saint Antoine sur l'Isle Saint Christophe de Double**
- Saint Ciers d'Abzac Saint Denis de Pile Saint Germain du Puch Saint Martin de Laye Saint Martin du Bois Saint Médard de Guizières**
- Saint Quentin de Baron Saint Sauveur de Puynormand Saint Seurin sur l'Isle Savignac de l'Isle Tizac de Curton Tizac de Lapouyade Vayres**

La mise en place d'un nouvel exécutif

L'intégration de nouvelles communes au périmètre de La Cali a conduit à la mise en place d'un nouvel exécutif. Le conseil communautaire est désormais constitué de 79 membres représentant des communes.



Les 15 vice-présidents ou élus délégués de La Cali animent 18 commissions qui travaillent au déploiement des politiques publiques de la collectivité :

- Développement économique,
- Développement touristique,
- Urbanisme,
- Transport,
- Finances et fiscalité,
- Politiques contractuelles, habitat et logement,
- Petite enfance et enfance,
- Equité territoriale et accès des habitants aux services,
- Action sociale d'intérêt communautaire et accueil des gens du voyage,
- Environnement et développement durable,
- Jeunesse,
- Patrimoine culturel et naturel, filière bois et gestion de la forêt de la Double,
- Politique de la ville, insertion et CISPD,
- Agriculture, moyens techniques et GEMAPI,
- Ressources humaines,
- Marchés publics et affaires juridiques,
- Manifestations et équipements sportifs d'intérêt communautaire,
- Culture.

Les compétences de La Cali en 2017

Les compétences obligatoires	Les compétences optionnelles	Les compétences facultatives
<ol style="list-style-type: none">1. Développement économique et touristique2. Aménagement de l'espace communautaire3. Equilibre social de l'habitat4. Politique de la ville5. Accueil des gens du voyage6. Collecte et traitement des déchets ménagers	<ol style="list-style-type: none">1. Environnement et cadre de vie2. Equipements culturels et sportifs3. Action sociale d'intérêt communautaire	<ol style="list-style-type: none">1. Aménagement numérique2. Enfance-jeunesse3. Sport et culture4. Défense extérieure contre l'incendie

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Les secteurs du transport et du résidentiel (chauffage, climatisation...), constituent une part significative des émissions de gaz à effet de serre en France (respectivement près de 40 % et 20 %). C'est pourquoi La Cali propose aux habitants de son territoire, des solutions de transports alternatifs aux déplacements individuels en voiture et un accompagnement des ménages pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique des logements.

- Une offre de transport alternative aux déplacements individuels

L'engagement dans un Schéma Directeur des Transports Collectifs

L'organisation de la mobilité est l'un des défis majeurs que doit relever une communauté d'agglomération telle que La Cali. La mobilité est une clé du développement du territoire, pour accéder à l'emploi, à l'éducation, à la santé, à la culture ou aux services... Des besoins dont la collectivité doit tenir compte, en organisant de services de proximité et du quotidien répondant au mieux aux attentes des usagers.

Pour mieux répondre aux besoins de chacun, La Cali s'est engagée en 2017 dans l'élaboration d'un Schéma Directeur des Transports Collectifs, dont la phase diagnostic est achevée. Ce diagnostic est notamment fondé sur une large concertation menée auprès des habitants : réunions publiques, enquêtes origine-destination, diffusion d'enquêtes dans toutes boîtes aux lettres (voir également les éléments de démarche, p. 41).

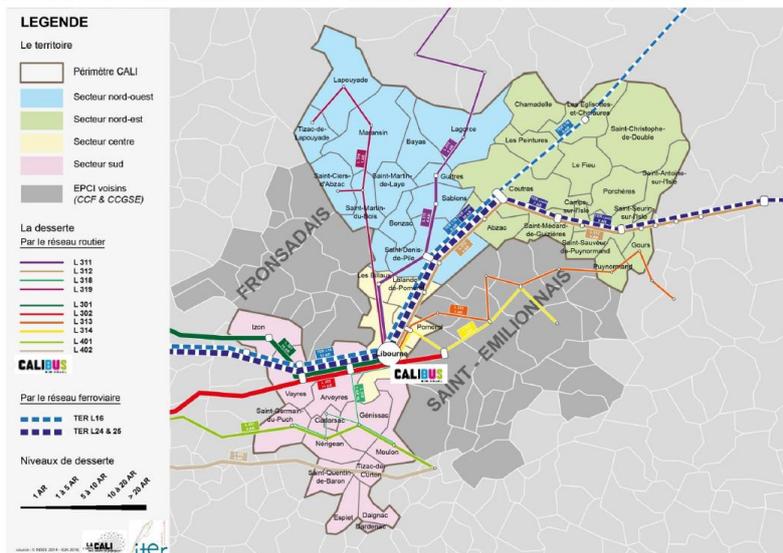
Les transports collectifs proposés par le réseau Calibus

En raison de l'extension du ressort territorial de La Cali intervenue au 1^{er} janvier 2017, les services de transport, gérés jusqu'alors par le département de la Gironde, sont désormais totalement intégrés dans le périmètre de compétence de La Cali.

La Cali est désormais compétente pour :

- la gestion des lignes spécialisées de transport scolaire,
- la gestion des lignes régulières urbaines et non urbaines,
- la prise en charge des élèves domiciliés et scolarisés sur La Cali,
- la gestion du transport pour les personnes à mobilité réduite (voir également p. 29).

La desserte du territoire par les offres de transport routières et ferroviaires



Un projet de pôle d'échange multimodal

La ville de Libourne, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, la SNCF et sa filiale Gare et connexion, se sont associés à La Cali pour la conduite d'une étude pour la réalisation d'un pôle d'échange multimodal (PEM) en gare de Libourne. Chaque partenaire finance l'étude à hauteur de 20 000 €. Cette étude vise à :

- définir les fonctions et les espaces dévolus aux différents modes de transport en renforçant l'intermodalité et en traitant les questions de stationnement,
- traiter la question de l'accessibilité pour tous sur le périmètre du projet,
- disposer d'une infrastructure pertinente à même d'absorber les futures évolutions de desserte (grande vitesse, cadencement ferroviaire, hausse de la fréquentation, etc...),
- revitaliser les friches et promouvoir le quartier comme point d'entrée du territoire en contribuant à en faire un espace stratégique d'attractivité touristique et économique,
- travailler les connexions avec les espaces urbains environnants (quartier de l'Épinette, centre-ville, ESOG, etc...),
- faire le lien avec les autres démarches (projet urbain, schéma directeur des transports collectifs, étude sur l'articulation entre transports et urbanisme).

- Le dispositif « Habitat Durable » renforcé pour aider les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique

La rénovation énergétique des logements est une priorité pour La Cali qui a mis en place, depuis 2013, le programme Habitat Durable. Tous les particuliers, propriétaires occupants, bailleurs ou locataires peuvent bénéficier de ce programme, qui permet d'améliorer l'isolation des logements, de choisir un système de chauffage plus performant, d'adapter les logements au vieillissement ou encore de réaliser de gros travaux sur des logements vacants ou très dégradés. Une équipe d'experts les accompagne à chaque étape de la rénovation de leur habitation : ils bénéficient de conseils techniques gratuits, neutres et indépendants et d'une connaissance pointue de toutes les aides financières mobilisables pour financer leur projet.

Sur l'année 2017, les aides directes de La Cali ont concerné tous les propriétaires, quelles que soient leurs ressources ce qui a entraîné une massification des rénovations (voir indicateurs).



Une communication déployée au plus près des habitants

Afin de présenter le témoignage de propriétaires ayant bénéficié du dispositif, deux vidéos, visibles sur le site internet de l'agglomération, ont été réalisées par le service communication.

La preuve par l'exemple

Projets réalisés grâce au dispositif

Ils témoignent en vidéo :

Le site internet du programme Habitat Durable a également évolué. Il a été enrichi et mis à jour. Plusieurs publications sur le compte Facebook de La Cali ont par ailleurs permis de partager les événements du programme (stands sur les marchés, conférence de presse...).

Des stands d'animation du dispositif Habitat Durable ont été tenus par l'Espace Info Energie, partenaire du programme sur les marchés de Libourne et Coutras. 30 personnes ont pu être renseignées dans le cadre de cette action. Les opérateurs du programme Habitat Durable ont également participé au forum du Club entreprises d'Izon où les artisans et les habitants ont pu être informés de l'accompagnement et des aides mobilisables.



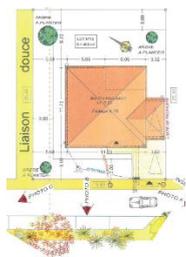
La présentation du dispositif aux nouvelles communes de La Cali

Une présentation des aides, illustrée par des exemples, a été réalisée et animée par l'opérateur du programme Habitat Durable et le service habitat de La Cali, à destination des élus et agents en charge de l'accueil du public, afin qu'ils puissent informer leurs administrés. Dix communes ont ainsi été rencontrées en 2017.

Une plateforme locale de la rénovation énergétique qui mobilise les professionnels

Une présentation du dispositif Habitat Durable a également été réalisée lors d'une réunion des directeurs d'agence de la Bourse de l'Immobilier du secteur du Libournais. L'objectif était que ces professionnels informent de ces dispositions leurs clients, dès l'acquisition du bien immobilier, afin que les travaux de rénovation énergétique puissent être intégrés au plan de financement de leur projet.

- L'instruction du droit des sols, un nouveau service proposé par l'agglomération



Du fait de la fusion avec l'ancienne Communauté de Communes du Sud Libournais (CCSL), qui s'était déjà dotée de cette compétence, La Cali est devenue compétente pour l'instruction des actes d'autorisation du droit du sol. Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, elle traite, pour le compte de 7 communes (Izon, Vayres, Arveyres, Saint Germain du Puch, Cadarsac, Saint Quentin de Baron, Saint Antoine sur l'Isle), les demandes d'autorisation d'urbanisme².

A titre d'exemple, le service instructeur doit prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire : le respect de la réglementation thermique 2012 pour les économies d'énergie, les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité... Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE³ de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.

² Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

³ CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

- La politique énergétique et climatique de La Cali définie dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Suite à l'entrée en vigueur de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte en août 2015, La Cali doit réviser le **Plan Climat** qu'elle a adopté en 2015. En effet, les plans climats doivent désormais intégrer un volet diagnostic territorial plus complet (analyse des réseaux, état des productions en énergie renouvelables, analyse de la qualité de l'air...) et associer davantage les acteurs institutionnels et socio-économiques du territoire dans son élaboration.



Cette année a permis de préparer le chantier de révision du Plan Climat et, en particulier, la mise en place des partenariats : la participation de l'ALEC⁴ (voir également p. 45) et d'ATMO⁵ Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation du diagnostic et la participation à l'élaboration d'une stratégie territoriale et l'appui du SDEEG⁶ pour assister La Cali à des étapes clés de la démarche (élaboration de la stratégie, animation des groupes de travail, construction du plan d'action, élaboration du rapport d'évaluation environnementale...).

- La poursuite du déploiement du dispositif TEPCV « territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Depuis juillet 2015, La Cali est **lauréate du dispositif TEPCV⁷** lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, lui permettant de bénéficier d'un appui financier pour mener un programme global de développement, plus sobre et plus économe en énergie. Cette labélisation récompense les efforts engagés par la collectivité et l'encourage dans la poursuite de sa dynamique.



En 2017, la collectivité a pu signer un avenant et bénéficier d'un appui financier supplémentaire portant sur les innovations énergétiques et environnementales du projet de centre aquatique localisé aux abords du lac des Dagueys à Libourne (voir également p. 13).

Sur la période 2015-2017, le soutien de l'Etat via le programme TEPCV a permis :

- l'accompagnement de plus de 70 propriétaires occupants pour la rénovation énergétique de leur logement, dans le cadre du dispositif « Habitat Durable », soit le versement de près de 130 000 € d'aides aux habitants,
- la finalisation de deux chantiers : la rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Libourne et la construction de celle de Coutras,
- le soutien aux espaces de coworking de Libourne et Coutras pour accompagner les nouvelles pratiques salariales et réduire les déplacements domicile travail,
- la promotion des nouvelles formes de mobilité (achat de véhicules hybrides et électriques).

Ce sont ainsi plus 610 000 € de dépenses qui ont été engagées dans le cadre de cette convention, appelant un taux de subvention moyen de 60 %.

⁴ ALEC : agence local de l'énergie et du climat

⁵ ATMO : observatoire régional de l'air

⁶ SDEEG : Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde

⁷ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

Ce dispositif doit permettre aux collectivités de s'engager dans la transition énergétique et écologique en réduisant les besoins en énergie dans le domaine des transports, du logement, des activités économiques... L'objectif est de favoriser la création d'emplois non délocalisables dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, du bâtiment, des déchets...

Les indicateurs de... la lutte contre le changement climatique

Transport urbain réalisé sur le réseau urbain Calibus

+ de 693 000 voyages réalisés en 2016, soit une hausse de près de 5,61 % par rapport à l'année précédente⁸ et une progression de 74,64 % depuis 2009

571 226 voyages enregistrés représentant 82 % de la fréquentation totale, sur les lignes 1 et 2 du réseau assurant pleinement leurs fonctions de lignes structurantes

14 267 habitants de La Cali bénéficiant d'une carte de gratuité sur le réseau urbain Calibus

1 schéma directeur des transports collectifs en cours de réalisation

1 projet de pôle d'échange multimodal (PEM) à l'étude

Transport interurbain

311 281 voyages commerciaux et 349 000 voyages scolaires

Transport scolaire

Au 31 décembre 2017, La Cali gère plus de 4 230 abonnés inscrits dans le cadre du transport scolaire :

- 1 829 abonnés transportés sur les lignes scolaires spécialisées exploitées par les AO2⁹
- 2 008 abonnés inscrits sur les lignes régulières non urbaines
- 385 abonnés utilisant les TER
- 9 abonnés bénéficiant d'une prise en charge par le biais d'une prestation de transport spécifique au titre de leur handicap

Habitat (chiffres clés du dispositif « **Habitat Durable** » d'août 2016 à juillet 2017)

333 contacts de propriétaires occupants avec l'opérateur ES'HA

101 personnes rencontrées et 24 permanences assurées sur Libourne et Coutras dans le cadre des permanences EIE¹⁰

130 nouveaux dossiers validés (+ 66 % par rapport à l'année précédente)

70 logements rénovés livrés

272 782 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH¹¹, CAF¹², MSA¹³, TEPCV¹⁴)

2 100 000 € de travaux réalisés

Urbanisme

1 nouveau service d'instruction du droit des sols pour 7 communes

1 Plan Climat en cours de révision

TEPCV

1 avenant au dispositif TEPCV pour contribuer aux choix énergétiques et environnementaux novateurs du centre aquatique en projet

4 grandes actions dans les domaines de l'habitat, de la rénovation énergétique du patrimoine, de l'éco-mobilité, de l'économie circulaire, soutenues à 60%

⁸ Les données consolidées de fréquentation pour l'année 2017 ne seront disponibles qu'en mai 2018

⁹ AO2 : autorités organisatrices de second rang

¹⁰ EIE : espace info énergie

¹¹ ANAH : Agence nationale de l'habitat

¹² CAF : Caisse des allocations familiales

¹³ MSA : Mutualité sociale agricole

¹⁴ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

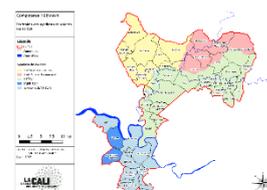
Parce que La Cali est située au cœur d'un terroir riche, traversé par les grandes vallées de la Dordogne, l'Isle et la Dronne et composé de paysages diversifiés (vignobles, bocages, rivières, forêts), la question de la préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources est particulièrement prégnante. La collectivité se prépare à prendre en charge la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), compétence qui sera effective au 1^{er} janvier 2018. La Cali poursuit la gestion de la zone humide d'Abzac en lien avec l'association Cistude nature, et accompagne, en partenariat avec le Smicval, les communes volontaires, dans une démarche de gestion écologique de leurs espaces publics. Le projet de centre aquatique situé au bord du lac des Dagueys à Libourne, intègre une dimension environnementale très forte et des choix énergétiques novateurs, pour préserver les ressources naturelles.

- La prise de compétence GEMAPI pour mieux gérer les rivières et maîtriser les inondations



Dans le cadre de la future compétence GEMAPI¹⁵ au 1^{er} janvier 2018, La Cali s'est rapprochée des syndicats de rivières (SIA de la Saye, du Galostre et du Lary, le SIETAVI, le SIAH de la Tude et de la Dronne, et le SMER E2M) présents sur son territoire. Ces structures travaillent au quotidien pour améliorer la qualité des eaux, préserver les trames bleues (corridors écologiques en lien avec les voies d'eau du territoire communautaire) et mènent des actions s'inscrivant dans la politique de l'eau définie avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle Aquitaine et les Services de l'Etat.

Ces actions se traduisent par la mise en œuvre de programmes pluriannuels de gestion, des études scientifiques qui permettent d'affiner les connaissances nécessaires à la préservation de ces écosystèmes. La lutte contre les espèces invasives (érable négundo, ragondin, écrevisses américaines...) est également l'une des nombreuses actions menées par les syndicats de rivières. Les interactions avec d'autres organismes sont nombreuses (fédération de pêche de la Gironde, Chambre d'agriculture de la Gironde) pour favoriser la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques. Aujourd'hui, le rôle de La Cali est de coordonner ce futur maillage à l'échelle de son territoire. Demain, la politique communautaire sera la garante des programmations de travaux sur les milieux humides de son territoire.



- La poursuite de la gestion de la zone humide d'Abzac

Pour compenser la destruction de milieux humides due à la création de la ZAE¹⁶ d'Eygretreau et de la déviation de Coutras, La Cali et le Département de la Gironde ont acquis 6,7 ha de zone naturelle. Afin d'accroître la valeur écologique de ce site, dénommé « les Bardes » et situé sur la commune d'Abzac, La Cali a confié à l'association Cistude Nature, l'application d'un plan de gestion qui définit, pour une période de 5 ans, les interventions favorisant la biodiversité sur ces espaces

Cette cinquième année du plan de gestion a été l'occasion de pérenniser la gestion du site :

- travaux d'entretien : gestion de la prairie de fauche, de la peupleraie...
- suivis et études : amphibien¹⁷, odonate¹⁸, cuivré des marais¹⁹...
- programmation d'actions pour 2018, avec notamment la réalisation du bilan final du 1^{er} plan de gestion 2013-2017 et la mise en place d'un nouveau suivi.



Les actions mises en place depuis 2013 dans le cadre du plan de gestion ont permis de restaurer et même de développer le caractère humide de cette zone. A titre d'illustration, on peut notamment noter la création d'une prairie humide à la place de la peupleraie coupée en 2015-2016. Les suivis écologiques ont permis de confirmer la présence de la Loutre d'Europe, du Cuivré des marais et de la Cordulie à corps fin, ainsi que celle de 5 espèces d'amphibiens (Triton palmé, Grenouille verte, Grenouille agile, Salamandre tachetée, Rainette méridionale), ce qui est très positif et encourageant. Avec la création des mares, l'apparition du crapaud calamite peut être espérée.

¹⁵ GEMAPI : GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

¹⁶ ZAE : zone d'activité économique

¹⁷ Grenouilles ou salamandres

¹⁸ Libellules et demoiselles

¹⁹ Insecte lépidoptère

- L'accompagnement des communes dans une démarche de gestion écologique de leurs espaces publics

Au travers d'un partenariat initié avec le Smicval²⁰ et l'Agence de l'Eau Adour Garonne en 2015, La Cali a poursuivi cette année l'accompagnement des communes volontaires de l'agglomération dans une démarche de gestion écologique de leurs espaces publics. En effet, la loi transition énergétique d'août 2015 interdit, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics des collectivités territoriales. Au-delà du respect de cette obligation, le dispositif encourage les démarches de prévention par la réduction et la valorisation des déchets verts, la préservation de la biodiversité et de la santé humaine, mais aussi propose une nouvelle approche des modes de gestion, plus respectueux de l'environnement et plus économes en ressources et en moyens : moins de consommation d'eau, modification dans l'organisation du travail, utilisation de nouveaux matériels plus adaptés à la gestion différenciée et écologique, mise en œuvre de plantations plus pérennes (vivaces, couvre-sol...).

Trois communes accompagnées depuis 2016 (Camps sur l'Isle, Les Peintures et Saint Martin de Laye) ont vues, en 2017, leurs demandes de subvention accordées par l'Agence de l'Eau, leur permettant de bénéficier de financements, à hauteur de 70%, pour l'achat de matériel, de végétaux et pour la communication mise en place. La commune d'Izon avait déjà eu, dès 2016, l'accord de l'Agence de l'Eau pour mener des actions, et la commune de Libourne est dans l'attente d'une réponse.



La commune de Camps sur l'Isle a d'ores et déjà enherbé l'ensemble de son cimetière et participé à l'édition 2017 de « La semaine européenne de réduction des déchets » en invitant, le 21 novembre, ses administrés à découvrir le cimetière nouvellement enherbé. A cette occasion, des composteurs et bacs de collecte des déchets, ainsi qu'une signalétique, ont été mis en place.

Certaines communes de La Cali ne relevant pas du Smicval, un partenariat a été mis en place pour permettre à chacune d'elles de bénéficier des animations collectives organisées par le Smicval : formations techniques et manifestations visant à sensibiliser le public à la protection de la biodiversité et aux nouvelles pratiques à l'œuvre pour l'entretien des espaces public, comme l'enherbement du cimetière.

- Ainsi, en mars 2017, dans le cadre de la « Semaine sans pesticide », les communes de Camps sur l'Isle, Izon, Libourne et Saint Martin de Laye se sont mobilisés et ont distribué des sachets de graines de fleurs favorables aux pollinisateurs dans leurs communes,
- Le 17 octobre, un atelier « Comment communiquer sur sa démarche zéro phyto auprès des habitants », à destination des élus et agents des communes, s'est tenu à Izon, permettant de sensibiliser les participants à l'importance de la communication auprès leurs administrés,
- Les élus et agents techniques des communes de La Cali ont également pu participer, le 28 novembre, à une journée de sensibilisation et d'information à la pratique du broyage et paillage et compostage des déchets verts organisée par le Smicval.



La Cali adhère à l'Agence régionale de biodiversité de Nouvelle Aquitaine (ARB NA)

La Cali a adhéré à l'Agence Régionale de Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, dont la mission sera de permettre à chacun de s'impliquer dans la protection de l'eau et des milieux, et d'éclairer les politiques publiques et les actions de chacun sur les écosystèmes et leur biodiversité. En effet, consciente que la biodiversité doit être considérée comme un atout participant à l'attractivité du territoire et à la pérennité de ses activités économiques et humaines, la collectivité souhaite, à son échelle, contribuer à sa préservation.

²⁰ Smicval : Syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais

- Un projet de centre aquatique particulièrement innovant dans sa dimension environnementale

En 2017, La Cali a finalisé le projet fondateur du futur centre aquatique intercommunal, en déposant en octobre la demande de permis de construire (voir également p. 9).

Appuyée par les équipes de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, elle conforte la dimension environnementale de cet équipement particulièrement démonstrateur. Ainsi, le futur centre aquatique se distingue d'ores et déjà par son caractère innovant dans le respect des objectifs de performance énergétique et environnementale, dont les principaux aspects sont :

- L'intégration paysagère en bordure du lac des Dagueys,
- L'utilisation des eaux du lac des Dagueys situé à proximité immédiate de l'équipement afin de réduire les prélèvements d'eau du réseau,
- Une architecture bioclimatique,
- Le recours aux énergies renouvelables (chaudière biomasse, pompes à chaleur),
- L'éclairage LED et les diverses optimisations énergétiques liées aux process.



En écho à ces engagements environnementaux, La Cali a sollicité des financements spécifiques mettant en avant le caractère durable de l'équipement auprès de :

- l'Etat : dans le cadre de l'avenant à la convention TEPCV,
- l'Agence de l'eau Adour-Garonne, dans le cadre de l'appel à projet « Villes et territoires intelligents pour l'eau » (limitation des prélèvements en eau potable dans les nappes profondes, perméabilité des parcelles facilitant l'infiltration en eau, préservation de la biodiversité et des milieux naturels).

A côté de ces démarches, La Cali a sollicité des subventions de l'Etat au titre du CNDS²¹, du FSIL²², du FNADT²³, ainsi qu'auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental de la Gironde.

De plus, La Cali s'engage, avec ce nouvel équipement, à permettre aux élèves la maîtrise du « savoir nager ». Cet objectif a fortement influencé la configuration finale du projet afin d'assurer une souplesse et une optimisation en termes d'accueil des scolaires (accueil possible de 4 classes en simultané).

Le futur centre aquatique a été imaginé pour faire coexister différents publics tout en gardant un principe de modularité de cet équipement. Ainsi, ce projet a été conçu comme un espace évolutif pour permettre de nombreux usages, avec des bassins présentant chacun des spécificités (fond mobile sur le grand bassin par exemple). L'enjeu majeur consistera surtout à réussir à anticiper et accompagner les envies ou les attentes du public (pratique sportive, apprentissage, loisirs, détente, bien-être et remise en forme).

²¹ CNDS : Centre national pour le développement du sport

²² FSIL : Fonds de soutien à l'investissement public local

²³ FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

**Les indicateurs de...
la préservation de la biodiversité**

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Préparation de la prise de compétence au 1^{er} janvier 2018

Gestion de la zone humide d'Abzac

1 plan de gestion avec supervision des travaux par Cistude Nature
1 suivi écologique pour évaluer l'évolution du site et identifier les espèces présentes
Pratique de la fauche tardive
Maintien du pâturage bovin

Accompagnement des communes à la gestion écologique des espaces publics

1 partenariat avec le Smicval et l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour aider les communes à réduire, voire supprimer l'usage de produits phytosanitaires
4 dossiers de subvention acceptés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour financer l'achat de matériel, de végétaux et la communication (Camps sur l'Isle, Izon, Les Peintures, Saint Martin de Laye)
1 cimetière enherbé (Camps sur l'Isle)

Agence Régionale de biodiversité Nouvelle Aquitaine

Adhésion de La Cali

Projet de centre aquatique

172 000 visiteurs par an attendus, auxquels il faut ajouter 62 000 scolaires et 30 000 membres de clubs sportifs, soit une fréquentation totale estimée à 264 000 personnes
1 objectif de prélèvement minimum sur le réseau d'adduction d'eau potable
1 réflexion lancée pour envisager la maîtrise d'une filière bois locale d'amont en aval (perspective d'achat de bois sur la commune de Le Fieu pour alimenter une chaudière biomasse)

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Cette finalité repose en premier lieu sur la satisfaction des besoins essentiels de chacun (accès à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation, à la santé, au logement...) mais peut aussi prendre des formes plus abouties comme l'accès à la culture ou aux activités sportives. Par le déploiement de ses politiques publiques, fondées sur l'équité territoriale en permettant à chaque habitant du territoire d'avoir un accès à des services et équipements de proximité, La Cali entend prendre sa part de responsabilité dans la poursuite de cette finalité.

- Une offre de services et de loisirs petite enfance / enfance / jeunesse adaptée

Cette année, du fait de l'arrivée de nouvelles communes au sein de l'agglomération, un travail d'intégration, puis d'harmonisation des modalités d'accompagnement des nouvelles structures petite enfance, enfance jeunesse, a été réalisé.

Une politique de la petite enfance offrant des modes de garde variés pour les tout-petits

La Cali a poursuivi sa politique d'accueil de la petite enfance en proposant aux familles des modes de garde variés et adaptés à leurs besoins :

- la gestion directe de cinq établissements d'accueil petite enfance : multi-accueil (*Peidenis* et *Cours des Girondins* à Libourne, *Les canailles* à Saint Germain du Puch), crèche familiale (avenue de *la Roudet*) et halte-jeux (*Fonneuve*) à Libourne, Ces structures veillent à s'adapter à l'évolution des besoins des familles qui, en tendance, sont demandeuses de temps d'accueil plus courts et/ou occasionnels (par rapport au besoin d'accueil régulier),
- la gestion déléguée dans le cadre d'une délégation de service publique (DSP) pour le multi-accueil *Farandole* à Arveyres,
- le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative (« *Mini Pouss* » à Camps sur l'Isle, « *Le Petit Prince / Les Petits Lutins* » gérés par l'association « *Éveil de l'enfant* » à Coutras, « *Age tendre* » à Izon, « *La Souris verte* » à Saint Denis de Pile, « *Trottine* » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« *Petit pas* » à Libourne),
- le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistantes maternelles, en organisant des Relais, dits R.A.M., destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontres, d'animations et de formation. Ce réseau, réparti maintenant en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres) a aussi vocation à accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil. Afin de permettre aux assistantes maternelles de se rencontrer, et proposer aux enfants qu'elles gardent des animations collectives, les élus ont souhaité le développement des ateliers itinérants. Ainsi, 25 communes du territoire ont pu bénéficier de 1 060 ateliers.



- Le soutien à la parentalité en mettant à disposition des lieux d'accueil enfants-parents

La Cali met à disposition des parents et leurs enfants (jusqu'à quatre ans), trois LAEP²⁴ (deux sur Libourne, et un sur Coutras), leur offrant ainsi un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres.

Tout au long de l'année, La Cali soutient l'organisation d'événements à destination des enfants et/ou des parents, comme les soirées discussion animées par des professionnels de l'enfance organisées par des associations en lien avec la parentalité sur des thèmes variés : la gestion des colères, les relations avec les frères et sœurs...



Comme chaque année, La Cali a organisé, les 17 et 18 novembre, les « Journées de la petite enfance ». Cet événement, gratuit et ouvert à tous, s'est déroulé simultanément sur les communes de Coutras, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron et Vayres.

Temps forts de ces Journées de la petite enfance : un concert des rock stars des moins de 3 ans avec le groupe Bambino Style !

²⁴ LAEP : lieux d'accueil enfants parents

Les ALSH du territoire très engagés en faveur du développement durable

Depuis le début de l'année, La Cali gère, avec le soutien des communes, **23 ALSH**²⁵ (Abzac, Arveyres, Coutras, Génissac, Izon, Les Eglisottes et Chalaures²⁶, Les Billaux, Libourne, Moulon, Nérigean, Pomerol, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres), dont 19 ouverts toute l'année. Ils permettent d'offrir un service réparti sur tout le territoire de La Cali. Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun.

Afin d'assurer un accueil de qualité et de répondre aux besoins des familles, des projets de construction / rénovation sont en cours. Ainsi, au printemps 2018, une nouvelle structure, pouvant accueillir 110 enfants (50 de moins de 6 ans et 60 de plus de 6 ans), ouvrira ses portes sur la commune de Vayres. Ce bâtiment à haute performance énergétique et agrémenté d'un espace arboré, offrira au public un cadre épanouissant (voir également p. 45). La construction d'un deuxième ALSH à Izon, de capacité de 200 enfants (80 de moins de 6 ans et 120 de plus de 6 ans, démarrera en 2018, avec un cofinancement de la CAF 33 et du Conseil Départemental de la Gironde.

Enfin, La Cali poursuit ses efforts à travers l'entretien et la mise aux normes des ALSH (voir également, p. 46), comme par exemple sur l'ALSH de Coutras (planification de la mise aux normes d'accessibilité couplée à un programme de rénovation énergétique).

En termes d'animation, de nombreux projets, aux dimensions sociale et environnementale ont, comme chaque année, été menés au sein des structures. Citons quelques exemples de démarches exemplaires...

Avec le soutien de la Ligue de l'enseignement, les ALSH du secteur de Guîtres, poursuivent leur engagement, depuis 2012, dans une démarche CED²⁷, label attestant d'une démarche en faveur de la citoyenneté, de l'environnement et du développement durable.



L'ALSH élémentaire de Saint Seurin sur l'Isle a tissé des liens privilégiés avec l'EPHAD²⁸ de la commune en menant des projets autour du lien intergénérationnel. Pour fêter Carnaval, petits et grands se sont retrouvés pour danser et prendre un goûter en commun, dans la grande salle de la maison de retraite.

Puis, durant les vacances d'automne, les enfants ont pu partager avec les résidents un moment riche en émotions, en venant fêter les 100 ans d'une résidente qu'ils connaissent très bien, puisqu'elle avait participé, deux ans auparavant, à la réalisation d'un court métrage inter générationnel.

De son côté, l'ALSH à Saint Quentin-de-Baron a également travaillé sur ce thème, en partenariat avec l'association PoCLi²⁹, en mettant en place les rencontres de L.I.S.E. (Lutter contre l'isolement des Séniors avec les Enfants). Ces moments conviviaux se formalisent autour d'activités variées : sortie-spectacle au théâtre du Liburnia, visite du potager d'un couple de séniors de la commune...

Afin, de permettre l'accueil d'enfants porteurs de handicap, La Cali a sollicité une aide financière auprès de la CAF³⁰, au titre de l'axe d'intervention « Renforcer l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant et les accueils de loisirs sans hébergement ». Les financements obtenus permettent de renforcer les équipes d'animation pour accueillir, au sein des ALSH communautaires, des enfants handicapés ou nécessitant un accueil personnalisé. La mise en œuvre de ces accueils résulte d'un travail partenarial avec les familles et l'ensemble des services concernés par l'accueil de l'enfant (périscolaire municipal, école municipale des sports...). Ainsi, les ALSH de Libourne, Saint Denis de Pile et Nérigean ont pu, grâce à un encadrement renforcé, accueillir environ 7 enfants. Ce travail sera poursuivi en 2018 pour aboutir, in fine, à la création d'une cellule de veille éducative pluridisciplinaire, visant à offrir un accompagnement global à ces enfants et permettre leur accueil au sein des différentes structures.

²⁵ ALSH : accueils de loisirs sans hébergement

²⁶ ALSH en délégation de service public (DSP)

²⁷ CED : citoyenneté, environnement et développement durable

²⁸ EPHAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

²⁹ PoCLi : Pour Créer du Lien, association reconnue « Espace de Vie Sociale »

³⁰ CAF : caisse d'allocation familiale

Un éventail de propositions pour répondre aux besoins des 12 / 25 ans



En 2017, suite à l'agrandissement de l'agglomération, deux nouveaux « espaces jeunes » ont rejoint La Cali. Le service jeunesse gère maintenant **8 espaces jeunes** (Abzac, Arveyres, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle) permettant aux jeunes de se rencontrer et se divertir. Ils peuvent utiliser les ressources et matériels à disposition : espace numérique, projection, jeux de société, babyfoot, jeux vidéo...

Ces lieux se veulent source d'information et de documentation sur les loisirs, les bourses, les aides financières aux projets et vacances, les formations. Ils permettent ainsi aux jeunes de développer leurs projets et organiser leurs loisirs.

À chaque période de vacances scolaires, de nombreuses activités culturelles et sportives, des stages de découverte ou des séjours sont proposés.

Barcelone, Hourtin, Montalivet, Pays Basque... sont autant de destinations que les jeunes ont pu découvrir à l'occasion des séjours d'été organisés par La Cali. Pour faciliter l'accès des jeunes à ces séjours, les tarifs sont modulés en fonction des ressources des parents.

Comme chaque année maintenant, l'opération nationale **Jobs d'été** a été relayée sur les espaces jeunes de Coutras et Libourne.

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes, qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes, le comité jeune...

Le **BIJ**³¹ à Libourne est aussi intégré au service jeunesse de La Cali. Il est tout à la fois, un lieu :

- d'accueil : information sur l'organisation des études, les métiers et formations, l'emploi, la vie pratique, la santé, les loisirs, le logement, le droit, l'Europe (point relais Eurodesk),
- d'accompagnement : un relais d'information sur les dispositifs d'accompagnement des initiatives 13-25 ans (projet Jeunes, dispositif Sac Ados...),
- d'animation : participation au Forum Jobs d'été, « Coups de Projecteur » sur des métiers, accueil de groupes scolaires, permanences d'info (l'Armée...),
- de mise à disposition de ressources : accès WIFI, postes informatiques pour la rédaction de CV, lettres de motivation et consultation Internet.

La Cali, en lien avec le BIJ et l'espace jeune à Izon, a favorisé **l'accès des jeunes à la formation BAFA**³². Des tarifs accessibles ont ainsi permis à 20 jeunes de 17 à 25 ans d'obtenir leur formation BAFA en 2017, qui pourront ainsi bénéficier d'une première expérience professionnelle, notamment au sein des ALSH de La Cali.

L'année est également ponctuée d'événements éclectiques...



La 1^{ère} édition du vidéo Game Week, qui s'est tenue à Coutras durant la période de vacances d'octobre, a été organisé par le service jeunesse et coordonné par l'espace jeunes de Coutras.

Cet événement a permis à 1 862 jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique et de l'éducation à l'image (ateliers effets spéciaux, création de jeux vidéo...), à des débats animés jeunes/parents au sujet de ces pratiques. Le projet s'est clôturé par une journée dédiée au retro-gaming et e-sport.

La troisième édition du **festival « Jeunes en scène »** s'est organisée autour de 3 catégories :

- Musiques (tremplin groupes amateurs), le samedi 18 novembre,
- Images (films, photos, dessin, création numériques...), le samedi 2 décembre,
- Spectacle (chant, danse, théâtre...), le samedi 16 décembre.

Ces rencontres ont permis à de jeunes artistes du territoire d'exprimer leur créativité en public, d'échanger entre eux et avec le public sur leurs pratiques et de favoriser des synergies. Par exemple, de jeunes danseurs classiques et des danseurs de « hip hop » ont pu discuter longuement lors de cet événement et envisagent de se revoir...



A travers des dispositifs comme « **Projets jeunes** » et « **Sacs ado** », La Cali confirme également son soutien aux initiatives individuelles et collectives des jeunes du territoire. Cette aide financière, accompagnée d'un soutien méthodologique et matériel, permet de valoriser des actions culturelles, sociales ou humanitaires. Ainsi, une trentaine de jeunes du territoire a pu mener à bien leur projet.

³¹ BIJ : Bureau information jeunesse

³² BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

- Le portage de repas à domicile, un service pour les personnes en perte d'autonomie

Les ambitions de cette prestation communautaire sont doubles :

- être accessible aux personnes à revenus très modestes : de 3,52 € le repas pour les personnes relevant des minima sociaux à 9,88 € pour les personnes ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 000 €,
- favoriser le maintien à domicile en contribuant à la sécurité à domicile et à l'aide aux aidants.



En 2017, ce service a été transféré au CIAS³³ au titre de l'Action sociale d'intérêt communautaire (voir également les éléments de démarche, p. 42) et étendu aux 46 communes. Il s'appuie sur deux agents chargés du suivi des bénéficiaires et d'une évaluatrice, dont la mission est d'aller au-devant des personnes en perte d'autonomie, ainsi que de leurs familles, et de les accompagner pour leur permettre l'accès aux prestations.

- La Cali, nouvel acteur de la politique locale de santé

Dans le cadre de sa compétence « santé », La Cali a réalisé en 2016, un diagnostic territorial en portant une étude relative à l'attractivité médicale sur le territoire communautaire. Cette étude a notamment permis de mettre en avant que si le territoire dispose d'une pluralité d'acteurs permettant une accessibilité aux soins, il existe toutefois une réelle tension entre l'offre et la demande. Cette problématique touche particulièrement le nord de l'agglomération repéré comme « zone fragile » au titre du SROS³⁴ de l'ARS³⁵ : l'offre de soin y est insuffisante et la démographie des professionnels de santé préoccupante.

Dans ce contexte, La Cali soutient la construction d'équipements de santé sur son territoire à travers un fonds de concours qui a bénéficié à ce jour à deux projets :

- Le premier, le **Centre de santé hospitalo-communal de Coutras**, dont la pose de la 1^{ère} pierre s'est déroulée le 8 septembre, est une structure expérimentale créée et gérée par le centre hospitalier Rober Boulou de Libourne, regroupant des professionnels de santé salariés.
- Le second, une **Maison de Santé Pluridisciplinaire**, actuellement en cours de construction sur la commune de **Maransin**, permettra de pérenniser la présence des deux médecins généralistes en améliorant leurs conditions d'exercice et en visant l'accueil de nouveaux professionnels de santé (kiné, dentiste, psychologue...).



Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par le lancement par l'ARS d'une démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé du Libournais. Il s'agit d'un outil de coordination des politiques publiques et des initiatives locales afin de mettre en commun les moyens, au service des priorités de santé d'un territoire, et ainsi réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social mais également sur la qualité de vie de chacun en incluant les déterminants de la santé que sont le logement, les transports, l'environnement physique, la cohésion sociale... Il sera signé début 2018, notamment par l'ARS, le centre hospitalier de Libourne, La Cali ainsi que les Communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais, du Pays Foyen, du Fronsadais, de Castillon-Pujols.

- La culture accessible à tous

Une politique d'éducation et d'apprentissage artistique et culturel renforcée.

Pour favoriser l'accès à la culture pour tous et installer une offre culturelle décentralisée autour de l'accompagnement aux arts pour les élèves, La Cali développe, depuis 2012, un **dispositif d'éducation artistique et culturelle** pour les écoles du territoire. Cette politique ambitieuse est soutenue par la DRAC³⁶ Nouvelle Aquitaine, la DSDEN³⁷ de la Gironde, l'atelier Canopé 33, la Conseil Départemental de la Gironde et l'Iddac³⁸.



³³ CIAS : Centre intercommunal d'action sociale

³⁴ SROS : Schéma régional d'organisation des soins

³⁵ ARS : Agence régionale de santé

³⁶ DRAC : direction régionale des affaires culturelles

³⁷ DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

³⁸ IDDAC : Institut départemental de développement artistique et culturel

Cette initiative fut concrétisée en 2014, lorsque l'agglomération devint le premier territoire girondin à signer un COTEAC³⁹. Le 20 octobre 2017, La Cali a signé un second COTEAC, consolidé par de nouvelles actions, afin de répondre également aux demandes émanant des communes du Brannais et du Sud Libournais. Ce dispositif est reconduit jusqu'en juin 2020.

A travers ce contrat, La Cali s'engage à :

- renforcer l'étape de sensibilisation au spectacle vivant pour les plus petites classes (maternelle, CP⁴⁰, CE⁴¹) grâce à une programmation « jeune public » gratuite pour plus de 1 400 élèves, soit 20 % des classes concernées,
- poursuivre les parcours d'éducation artistique et culturelle permettant une immersion plus approfondie pour 55 classes de CM1, CM2⁴², ULIS⁴³ et IME⁴⁴, soit plus de 1 500 élèves et 50 % des classes concernées,
- renforcer et valoriser les actions d'éducation artistique développées dans le cadre des compétences de la Petite enfance, l'Enfance et la Jeunesse. Cela a déjà permis d'organiser le 22 novembre 2017, un séminaire sur l'éveil artistique pour les professionnels de la Petite Enfance et des ALSH maternels.

Cette politique d'éducation artistique est complétée par une politique d'apprentissage grâce à l'école de musique intercommunale. Dans le cadre du nouveau périmètre de l'agglomération, La Cali assure désormais la compétence de l'école de musique intercommunale située à Vayres et Izon.

Cette structure permet aux enfants et aux adultes de suivre un cursus d'apprentissage musical de qualité, reconnu par le Ministère de la Culture. Accueillant plus de 240 élèves, elle dispense des cours de formation musicale et instrumentale (13 instruments), ainsi que 8 ateliers musicaux.

Le projet pédagogique de l'établissement, développé par 14 enseignants qualifiés, garantit un réel accompagnement de ces jeunes musiciens amateurs. Il permet de :

- valoriser des projets de partenariat avec d'autres écoles de musique ou d'autres établissements culturels,
- proposer régulièrement des actions de médiation et d'approfondissement comme lors de la master-class organisée en novembre 2017,
- promouvoir le travail des élèves à travers de nombreux concerts.

Le soutien aux manifestations culturelles participant au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération

A sa nouvelle échelle, La Cali poursuit le soutien aux événements culturels majeurs dont la qualité et le rayonnement participent à l'attractivité et à la promotion du territoire. Les habitants de l'agglomération ont ainsi accès une offre culturelle de grande qualité et de proximité.

Aussi, les manifestations suivantes ont bénéficié d'un soutien communautaire :

- la saison musicale annuelle de la salle de musiques actuelles ***l'Accordeur*** située à Saint Denis de Pile,
- le festival rock et pluridisciplinaire ***MusiK à Pile*** à Saint Denis de Pile,
- la Saison musicale de ***l'Abbatiale de Guîtres***,
- le festival de littérature et d'art contemporain ***Ritournelles*** à Libourne,
- le festival chorégraphique ***D'ici danse !*** à Saint Germain du Puch
- le festival ***Printemps photographique de Pomerol***,
- la ***Fête de la musique*** à Saint Quentin de Baron, considérée comme l'une des plus populaires et anciennes de Gironde,
- le festival rock et pluridisciplinaire ***Invasions de Lucarnes*** à Libourne,
- le festival musical ***Ouvre la voix*** proposant une programmation itinérante, à vélo, le long de la piste cyclable reliant Bordeaux à l'Entre-Deux-Mers, en passant par le Libournais, en particulier à Espiet,
- le festival musical ***Mascarock*** à Vayres.

³⁹ COTEAC : contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

⁴⁰ CP : cours préparatoire

⁴¹ CE : cours élémentaire

⁴² CM : cours moyen

⁴³ ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

⁴⁴ IME : instituts médico-éducatifs

- Le soutien au projet « Usine végétale » de Le Fieu

La Cali accompagne l'émergence du projet « Usine végétale » sur la commune de Le Fieu. Installé sur l'ancienne plateforme de formation de La Cali, ce tiers lieu doit ouvrir ses portes début 2018.

Les activités sont portées par 3 entités :

- Cargo 209 porte un projet d'action culturelle mêlant recherches et créations artistiques et scientifiques. Sa portée est aussi bien locale qu'internationale en proposant des expositions, des résidences d'artistes et des actions de médiation accessibles à l'ensemble des habitants de l'agglomération,
- l'Usine Végétale 209 propose un accueil et un accompagnement de porteurs de projets grâce à un espace de coworking pour des entreprises ou des associations notamment dans le domaine du numérique et de l'habitat durable,
- la Cantine 209 promeut une agriculture respectueuse de l'environnement "de la graine à l'assiette", avec en particulier la gestion d'un restaurant associatif et d'un jardin pédagogique. Cette entité sera appuyée par une culture maraîchère labélisée biologique produite sur des terrains agricoles attenants.



L'ambition des porteurs du projet est de créer un éco-système en :

- revenant s'investir sur ce territoire, en milieu rural, qui offre une qualité de vie et de solidarité,
- regroupant leurs activités et compétences pour y vivre, connectés à la métropole bordelaise et à l'international,
- créant une dynamique culturelle et économique à destination de tous.

Les valeurs du développement durable s'incarnent particulièrement dans ce projet qui donne l'occasion à La Cali de soutenir un acteur local de l'économie sociale et solidaire.

- Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

Le centre socio-culturel « Portraits de Familles » à Saint Denis de Pile



Parce qu'il mène un projet de développement social basé sur la participation citoyenne, La Cali soutient le centre socio-culturel « Portraits de familles ». En effet, cette structure qui contribue à l'épanouissement des individus et des familles des 13 communes intégrées au périmètre d'intervention du centre, met en œuvre, tant au bénéfice de ses adhérents, que de toutes les autres familles participantes (mais non adhérentes), de nombreuses actions :

le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, le point CAF⁴⁵...

Le projet social, élaboré pour la période 2015-2018 et agréé par la CAF fin décembre 2014, s'articule autour de la vie de famille, de la culture et des rencontres et du soutien à la vie associative.

L'Espace de vie sociale « PoCli » (pour créer du lien) à Espiet

Suite à son agrément par la CAF en sa qualité d'Espace de vie sociale pour la période 2016-2019, La Cali soutient dorénavant l'association PoCli, située à Espiet et intervenant sur le périmètre de 7 communes de La Cali. Ce lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui articule son projet social autour du renforcement des liens sociaux, familiaux et de voisinage, du mieux vivre ensemble et de la lutte contre l'isolement, s'inscrit pleinement dans la politique de la ville de La Cali.

La préfiguration de l'Espace de vie sociale à Coutras

Dans le cadre du pilier « cohésion sociale » de Contrat de Ville de Coutras, l'opportunité de créer un lieu de vie favorisant le mieux-vivre ensemble, la participation citoyenne ou encore l'accompagnement socio-culturel des habitants du quartier, ont été mis en évidence. L'association Esprit de Solidarité, créée en avril 2016 autour d'un projet associatif visant certains de ces objectifs, a engagé une démarche d'agrément auprès de la CAF en qualité d'Espace de vie sociale. Afin d'accompagner ce projet sur le quartier prioritaire du contrat de ville de la ville de Coutras, La Cali a décidé de soutenir cette association qui déposera sa demande d'agrément au printemps 2018.



⁴⁵ CAF : caisse des allocations familiales. Ce point CAF permet un accès décentralisé à ce service à tous les allocataires de ce secteur

- La Cali promeut le sport sur son territoire en soutenant les compétitions de haut niveau

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale participant à la promotion du territoire libournais. A ce titre, La Cali accompagne les structures suivantes :

- La section aviron du **Club nautique de Libourne** pour l'organisation des Championnats de France d'aviron au Pôle nautique international des Dagueys à Libourne en juillet 2017,
- **l'Union Sportive Coutras Rink Hockey** engagé chaque année dans la compétition nationale et européenne, et qui reste le plus titré de France dans sa discipline,
- l'association **MV Jet Compétition**, située à Sablons et engagée dans les championnats de France et du monde de jet-ski féminin,
- l'association **Punch 33**, située à Saint Médard de Guizières et organisatrice des finales du Championnat de France Espoirs de Savate (boxe française) en mars 2017 à Libourne,
- le **club de tennis de Saint Germain du Puch** qui évolue depuis plusieurs années dans le Championnat de France Interclubs Seniors Messieurs.

Les indicateurs de... l'épanouissement de tous les êtres humains

Petite enfance

13 structures de la petite enfance subventionnées et 294 places d'accueil
836 enfants ont été accueillis dans l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance et 97,01 % de ces enfants sont domiciliés sur le territoire
630 assistantes maternelles référencées au 31 décembre 2017 pour 1 940 places d'accueil individuel et 50 % de ces assistantes maternelles fréquentent les ateliers d'animation proposés par le R.A.M.
25 communes bénéficiant de 1 060 ateliers dans le cadre du R.A.M. (597 ateliers proposés en 2016)
101 séances ont été animées au LAEP et ont permis d'accueillir à chaque séance en moyenne 12 parents accompagnés de leur enfant de moins de 4 ans
1 événement phare, les journées de la petite enfance (17 et 18 novembre 2017) : 590 enfants et 647 adultes, soit 1 237 personnes accueillies
Diverses animations proposées en direction des parents et des enfants de moins de 4 ans : ateliers d'éveil, conférence autour des questions de parentalité, spectacle musical...

Enfance

22 ALSH communautaires gérés par La Cali en partenariat avec les communes, et une partie du personnel mis à disposition par les communes
1 ALSH en DSP (Les Eglisottes et Chalaures)
1 231 places proposées le mercredi
1 553 places proposées pendant les vacances scolaires.
7 enfants porteurs de handicaps accueillis au sein des ALSH de Libourne, Nérigean, Saint Denis de Pile, grâce au soutien de la CAF

Jeunesse

8 espaces jeunes en gestion directe par La Cali

Environ 2 000 jeunes âgés de 12 à 25 ans ont fréquenté les espaces jeunes
16 000 passages environ sur l'ensemble de ces structures
20 jeunes accompagnés pour l'accès à la formation BAFA (19 en 2016)
1 participation à l'opération nationale Jobs d'été sur les espaces jeunes de Coutras et Libourne
1^{ère} édition du vidéo Game Week à Coutras

1 Bureau d'information jeunesse (BIJ) à Libourne

6 000 passages au BIJ de Libourne de jeunes venus de 21 communes du territoire (5 817 en 2016)
Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max-Linder, au lycée Jean Monnet, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), au lycée Jeanne d'Arc (Saint Médard de Guizières) et à Génissac

Portage de repas à domicile

93 000 repas livrés (+ 41 % par rapport à 2016)
351 bénéficiaires au 31 décembre 2017 (+ 25 % par rapport à 2016)
199 sorties du service et 203 nouvelles prises en charge dans l'année
249 évaluations menées à domicile par l'équipe du portage

La construction d'équipements de santé

1 projet de Centre de santé hospitalo-communal sur Coutras
1 projet de maison de santé pluridisciplinaire à Maransin
1 projet de Contrat Local de Santé du Libournais avec l'ARS

Education artistique et culturelle

100 classes participantes, soit plus de 2 700 élèves concernés, de la maternelle au CM2
20 % des élèves de maternelle, CP et CE, bénéficiant d'une action portée par La Cali
50 % des élèves de CM1 et CM2 bénéficiant d'une action portée par La Cali
1 Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturel signé pour la période 2017 à 2020

Les autres manifestations culturelles soutenues sur le territoire

11 associations soutenues portant des événements ou saisons culturelles majeurs
Entre 20 000 et 22 000 spectateurs
Soutien à l'économie sociale et solidaire avec le projet « Usine végétale » de Le Fieu

Soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

Soutien au centre socio-culturel « Portraits de Familles » de Saint Denis de Pile
Soutien à l'Espace de vie sociale « PoCli » à Espiet
Soutien à une étude de préfiguration pour la création d'un Espace de vie sociale à Coutras

Sport

5 associations et clubs sportifs soutenus

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Les politiques d'action sociale et de la ville menées par La Cali permettent de venir en aide prioritairement aux personnes fragilisées par les aléas de la vie : perte de revenu, d'emploi, de logement, difficultés de santé, de mobilité, d'accès aux droits... A travers l'exercice de ses compétences, La Cali contribue à renforcer la cohésion sociale sur son territoire, en aidant et en intégrant à la vie locale les personnes les plus fragiles.

- La Cali soutient les structures d'aide à la recherche d'un emploi

La Cali donne la priorité à l'insertion et l'accès à l'emploi des personnes vulnérables

La Cali adhère au **PLIE**⁴⁶, dont l'ambition est de favoriser le retour à un emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le territoire de La Cali est doté de 4 référents de parcours, 2 chargés de relations entreprises et de 1 référent emploi. L'accueil du public est basé sur Libourne, Coutras, Nérigean et des permanences de proximité sont assurées sur les communes de Saint Denis de Pile, Guîtres, Saint Seurin sur L'Isle et Les Eglisottes.

En complément, pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 16 à 25 ans), La Cali adhère à la **Mission Locale du Libournais**, qui dispose de 5 antennes sur les communes de Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, et Saint Seurin sur L'Isle.

Cette année, La Cali a reconduit son financement **d'ateliers « vitalité »** qui a permis à des jeunes de suivre, sur 4 jours, un parcours « santé et prévention ». Accompagnés par les partenaires de la Mission Locale pour cette action (Mutualité française, professionnelle de l'esthétique, sophrologue, compagnie de théâtre...), les jeunes ont pu aborder les notions de bien-être/mal-être, de stress, d'hygiène de vie, de confiance en soi, d'addiction... Un bilan de santé a également été proposé à chaque participant. L'objectif de ces ateliers est de les préparer à des entretiens d'embauche et à la vie professionnelle.

Les actions et initiatives participant à la création d'activités

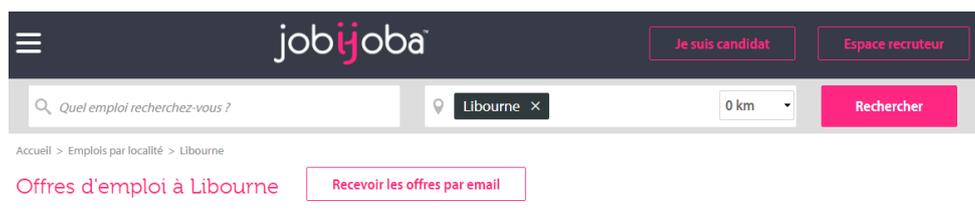
Dans le cadre de ses compétences en matière de politique de la ville et de développement économique (voir également p. 34), La Cali souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur son territoire. La collectivité subventionne ainsi l'**ADIE**⁴⁷ qui accompagne, techniquement et financièrement (notamment par l'octroi de micro-crédits d'un montant maximum de 10 000 €), les porteurs de projets, de création ou de développement d'activités économiques. Elle promeut le droit à l'initiative économique des populations les plus défavorisées et exclues du marché du travail. Déjà présente sur le territoire, la subvention accordée par La Cali a permis à l'association d'y renforcer son action sur le territoire en mettant en place des permanences à Libourne et Coutras ouvertes au public intéressé.

En 2017, l'action de l'ADIE s'est développée (107 contacts contre 102 en 2016) et 22 projets, émanant à 53% de publics demandeurs, dans les domaines de la restauration, la coiffure à domicile... ont pu bénéficier de son soutien financier.



Permettre une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire grâce au numérique

Dans le cadre de ses compétences en matière de politique de la ville et de développement économique, La Cali a mis en place des outils innovants contribuant à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois sur son territoire.



⁴⁶ PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

⁴⁷ ADIE : Association pour le droit à l'initiative économique

En partenariat avec la start-up **JOBJOB**, La Cali a créé une **plate-forme numérique qui agrège et répertorie les offres d'emplois, de stage et de formation du territoire**. Pour donner plus de visibilité aux personnes à la recherche d'un emploi, la force de ce nouvel outil est de regrouper et de localiser toutes les offres du territoire.

Le soutien aux associations locales favorisant l'insertion et la qualification

Dans le cadre de ses compétences en matière de politique de la ville et de développement économique, La Cali souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur son territoire.



La collectivité a ainsi prolongé son partenariat engagé en 2016 auprès du **GEIQ BTP**⁴⁸ du Libournais et de la Haute Gironde, dans son projet de création d'un GEIQ interprofessionnel, visant les métiers de l'industrie, du commerce et des services et les métiers connexes à la viticulture, la transformation, le conditionnement et la commercialisation. Afin de veiller toujours à être en adéquation avec les besoins du territoire, La Cali a souhaité que le GEIQ mène aussi à partir de 2017 un travail de prospection ciblé auprès du secteur associatif et des collectivités locales qui ont des besoins spécifiques en termes de ressources humaines mutualisées dans les métiers de l'animation sportive, culturelle et de l'aide à domicile.

L'association Isle et Dronne organise depuis 1995 des chantiers d'insertion autour de travaux et de prestations de services contribuant à l'amélioration du cadre de vie, à la préservation de l'environnement et à la régulation sociale. Afin de disposer des moyens nécessaires à la réalisation de ses missions, l'association a acquis les locaux qu'elle louait depuis 10 ans sur la commune de Porchères. La Cali a accordé une subvention d'investissement pour soutenir les investissements immobiliers de cette association liés à l'aménagement des locaux et l'acquisition de nouveaux équipements.



La Cali tâche de lever les freins à la mobilité des personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle



Pour accompagner les personnes en situation de précarité accompagnées par le PLIE du Libournais, la Mission Locale, le Pôle Emploi, etc., le Département de la Gironde a porté, avec l'appui du Fonds Social Européen, la mise en place d'une **Plateforme mobilité du Libournais**. En effet, il apparaît bien que les difficultés de mobilité (matérielles, financières, cognitives) constituent, pour ce public, un frein majeur à l'insertion sociale et

professionnelle.

Au regard des résultats très positifs et afin de pouvoir répondre aux demandes croissantes d'accompagnement, La Cali participe avec d'autres nouveaux partenaires (Pôle Emploi, autres collectivités) au financement de cette plateforme mobilité.

De plus, pour apporter une réponse globale à ces questions, la **Maison de la mobilité du Libournais**, portée de manière partenariale par la régie de territoire Lib'RT, a été créée en septembre 2017, sous l'impulsion des partenaires et l'ingénierie mutualisée de Lib'RT, Alter Ego et APREVA. Les usagers peuvent ainsi, louer des scooters, des vélos et des voitures dont la maintenance est assurée par Lib'RT. Afin de soutenir ce service à une population fragilisée. La Cali soutient financièrement ce projet.

Les manifestations organisées par La Cali en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle

Le **Forum Emploi formation du Libournais** s'est tenu les 8 et 9 novembre à Libourne et a accueilli près de 900 visiteurs. La première demi-journée était plutôt tournée vers l'orientation et la formation (avec un zoom sur les conseils en évolution professionnelle), alors que la seconde demi-journée a permis aux visiteurs de rencontrer une cinquantaine d'entreprises locales qui recrutent (job dating, annonces) et d'assister à une table ronde sur les métiers de la viti-viniculture.



⁴⁸ GEIQ BTP : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification Bâtiments et travaux publics



Le **Markethon de l'emploi** constitue une manifestation originale fondée sur une démarche collective et active de recherche d'emploi. Co-organisé par l'association Agir Abcd et La Cali, il vise la collecte des **offres d'emploi cachées**, le temps d'une journée, par une cohorte de personnes en recherche d'emploi (44 cette année), pré-repérées par les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion professionnelle, qui va à la rencontre des entreprises libournaises (233 visitées). Ce sont 70 offres (stages, CDD, CDI, etc.) qui ont ainsi pu être portées à connaissance des participants et des partenaires pour diffusion ciblée.

Un engagement fort en faveur des clauses d'insertion dans les marchés publics

En juin, La Cali et son CIAS, la ville de Libourne et son CCAS et le PLIE du Libournais ont signé une convention de partenariat afin de mettre en œuvre les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics (pour certains mutualisés entre ces deux collectivités). L'objectif est de proposer une méthodologie de travail partenarial afin de s'interroger collégialement sur la faisabilité d'inclure des clauses sociales dans tous types de marchés publics (prestations intellectuelles, prestations de services, etc.) et non plus uniquement sur des opérations de travaux qui bénéficient majoritairement à un public masculin.

- L'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du **CISPD**⁴⁹ qui se concentre sur 4 axes :

- L'accès aux droits,
- La lutte contre les violences intrafamiliales,
- La tranquillité publique,
- La lutte contre les addictions.

Pour ce faire, le CISPD encourage et coordonne la mise en place d'actions par des **opérateurs locaux** s'inscrivant dans les 4 axes prioritaires précités :

- le CIDFF⁵⁰ pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne chargé d'assister des personnes en situation de détresse,
- le service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado » qui propose aux magistrats la réalisation d'enquêtes permettant de mieux apprécier la situation d'une victime ou de l'auteur de délits,
- l'Association « Infodroits » pour la mise en place de permanences d'information juridique au sein du point d'Accès au Droit du Libournais à destination des habitants de La Cali.

- La coordination du Point d'accès au droit (PAD)

Le PAD a vocation spécifique d'assurer sur le territoire communautaire **une aide au droit en mettant à disposition du public** :

- un service d'accueil gratuit et confidentiel,
- une aide à l'accomplissement de démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation,
- des informations dans différents domaines du droit,
- un accès à des consultations juridiques,
- l'assistance à la rédaction et à la conclusion d'actes juridiques.

En 2017, **9 partenaires associatifs et institutionnels** ont assurés les permanences au sein du PAD de La Cali situé dans les locaux à la Sous-Préfecture de Libourne et plus de **350 personnes ont été reçues et accompagnées** dans leurs démarches d'accès au droit.

⁴⁹ CISPD : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

⁵⁰ CIDFF : centre d'information sur les droits des femmes et des familles

- La Cali soutient la mise en œuvre du contrat de ville du quartier prioritaire « Quartier du centre de Coutras »

Au titre de la géographie prioritaire de la politique de la ville, La Cali compte un quartier prioritaire « **Quartier du Centre de Coutras** » qui bénéficie depuis juillet 2015 d'interventions renforcées et ciblées définies par le **Contrat de Ville** pour la période 2015-2020. Dans ce cadre, un appel à projet est lancé chaque année par l'Etat, La Cali et la commune de Coutras pour soutenir la mise en place d'actions nouvelles et spécifiquement dédiées aux besoins des habitants du quartier, au regard des objectifs fixés dans le Contrat de Ville. Ces actions doivent contribuer à la cohésion sociale (accès aux droits, à la culture, à la connaissance, aux sciences), au développement économique et à l'emploi (financements d'associations d'aide au retour à l'emploi) et à l'habitat et cadre de vie (financement de navettes hippomobiles les jours de marché).

Sur les 40 projets déposés, 23 ont été sélectionnés et 12 cofinancés par La Cali.

La Cali et la commune de Coutras accompagnent également le **Conseil Citoyen de Coutras**, devenu autonome dans son fonctionnement grâce à l'implication de ses membres et aux subventions allouées.



- La signature d'une convention territoriale globale pour mieux répondre aux besoins des habitants

L'année 2017 a été marquée par la signature d'une **Convention territoriale globale** entre La Cali, la CAF et la MSA, dans l'objectif de définir un cadre de coopération partenariale afin de disposer d'une vision transversale et partagée des enjeux pour le territoire et ainsi de mieux coordonner l'action sociale, éducative et familiale. Elle permet de mobiliser davantage le droit commun de la CAF et de la MSA mais aussi, de bénéficier de leur part d'un fonds d'intervention spécifique pour financer l'émergence de nouvelles actions ou repenser et enrichir les services existants afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Ainsi, en 2017, 9 actions ont pu bénéficier d'un financement de la CAF et la MSA, des actions bénéficiant à des domaines aussi transversaux que l'insertion et l'accès aux droits (ateliers de lutte contre l'illettrisme numérique ou de bien-être solidaire pour tous, réédition du guide de l'accès au droit...), l'habitat et le cadre de vie (accompagnement au parcours résidentiel de familles de la communauté des gens du voyage) et la jeunesse (ateliers vitalité auprès des jeunes).

- Répondre aux besoins de la population en matière de logement

Requalification des centres anciens

Une étude globale sur la requalification du cœur de la bastide de Libourne a démarré en 2017 dans le cadre d'un groupement de commande constitué avec la ville de Libourne. C'est un groupement de bureau d'études, composé notamment de la Société d'Economie Mixte bordelaise InCité, qui a été retenu pour conduire cette étude de grande envergure. Cette démarche fait l'objet d'un partenariat avec l'ANAH, le Conseil Départemental de la Gironde, mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette mission a permis de définir les enjeux et objectifs pour la requalification du centre de Libourne en matière de logement, de déplacements et de dynamique économique et commerciale. Les premiers mois de l'année 2018 seront consacrés à l'élaboration d'un programme d'actions qui sera à déployer sur les 5/10/15 ans à venir et dont les principaux dispositifs sont d'ores et déjà identifiés (volet incitatif grâce à une opération programmée d'amélioration de l'habitat incluant un volet renouvellement urbain, volet coercitif avec une opération de restauration immobilière et déploiement de l'ensemble des outils de lutte contre l'habitat indigne).

Une étude a également été confiée au cabinet Urbanis par La Cali sur la Ville de Coutras afin de stabiliser un programme d'actions habitat. Un diagnostic précis du territoire a été établi et a permis d'identifier et de calibrer les dispositifs adéquats qui permettront de requalifier le parc de logements existant, vacant ou occupé, en accompagnant les propriétaires occupants dans leurs projets et en favorisant la mise sur le marché de logements locatifs à loyer modéré de qualité. Les traductions opérationnelles de cette étude débiteront dès 2018 avec le lancement d'une OPAH-RU⁵¹.

⁵¹ OPAH-RU : opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain

Réponse aux besoins des publics vulnérables

La Cali a poursuivi en 2017 son soutien financier aux structures intervenant aux côtés des ménages les plus vulnérables ou en difficulté d'accès au logement : Le Lien⁵², le FSL⁵³, l'HAJPL⁵⁴ et l'ADIL⁵⁵ ont bénéficié de près de 100 000 € de financement de La Cali.

Organisation locale de lutte contre l'habitat indigne

Suite aux constats relevés par le PLH et par les différentes études menées sur les centres anciens, la nécessité d'agir de manière plus forte et plus coordonnée en matière de lutte contre l'habitat indigne a été soulevée. C'est pourquoi, avec notamment l'appui de la SEM InCité, La Cali a impulsé une démarche d'organisation locale de lutte contre l'habitat indigne. L'objectif est de créer un guichet unique qui centralise les signalements, soit l'interlocuteur des particuliers et des partenaires et anime le suivi et le traitement des situations. Cette démarche a nécessité différents temps de travail sur 2017 qui ont permis de rassembler l'ensemble des services des collectivités (La Cali et la ville de Libourne) concernés et d'associer les partenaires extérieurs (CAF, ARS, ADIL, Etat, CD, etc.). Cette démarche, dans un premier temps ciblée sur la ville de Libourne, a pour vocation, une fois stabilisée et éprouvée, à se généraliser sur l'ensemble du territoire de La Cali.

L'engagement de La Cali dans l'élaboration d'un PLH à l'échelle du nouveau territoire

Suite à l'extension du territoire communautaire au 1^{er} janvier 2017, La Cali s'est engagée dans l'élaboration d'un PLH à l'échelle de ses 46 communes. Ce nouveau PLH s'inscrit dans la continuité du document adopté en 2016 par l'ancienne collectivité et définira une politique d'intervention dans le domaine de l'habitat, qui favorise un développement urbain équilibré à l'échelle de la communauté d'agglomération. Une mission d'étude et de conseil a été confiée au cabinet Enéis qui a stabilisé, en 2017, un diagnostic unifié à l'échelle des 46 communes, comportant un volet foncier rendu obligatoire par la loi Egalité Citoyenneté.

Accompagnement des communes à la mise en œuvre d'opérations de qualité

Plusieurs partenariats ont été engagés avec les communes qui souhaitent être accompagnées dans la maîtrise de leur développement résidentiel et passer d'une attractivité « subie » à une attractivité « choisie ». Le conseil apporté par le service habitat a porté sur le choix de la localisation des secteurs à développer, la discussion avec les opérateurs, et le montage juridique et financier des opérations. L'objectif est de travailler à la qualité de l'offre neuve sur l'ensemble du territoire.

En 2017, cette ingénierie a principalement été mobilisée par les communes concernées par les obligations de production de logement social, suite à l'évolution du contexte réglementaire de l'article 55 de la loi SRU (passage de 20 à 25 % de logements sociaux sur l'ensemble du parc de logements).

Une convention cadre avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine

Suite à l'extension du territoire de compétence de l'EPF Poitou-Charentes à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, La Cali a intégré le Conseil d'Administration du nouvel établissement et signé une convention cadre qui permettra à La Cali et à ses communes de bénéficier de l'ingénierie et des interventions foncières de l'EPF. En application des engagements de la convention cadre, l'EPF assistera les communes et La Cali dans la mise en place de stratégies et la réalisation d'interventions foncières au service des projets locaux, en particulier en matière de lutte contre l'étalement urbain, de création de logements, de revitalisation de centres-bourgs, de structuration de l'activité économique et de protection et valorisation des espaces agricoles, forestiers et naturels.

⁵² Le Lien a vocation à faciliter l'accès au logement autonome et à répondre aux situations nécessitant un hébergement d'urgence sur le territoire communautaire

⁵³ FSL : Fonds de solidarité logement. Cette structure a pour objet de fournir des aides à des personnes en matière de logement

⁵⁴ HAJPL : Habitat Jeune en Pays Libournais. Cette association permet aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de s'inscrire dans un parcours résidentiel plus stable

⁵⁵ ADIL : Association départementale d'Information sur le Logement. Cette association conseille et informe le public en matière de logement et d'habitat

- Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le droit au transport pour tous

Dans le cadre de la fusion de La Cali avec la Communauté de Communes du Sud-Libournais et les sept communes du Brannais, une harmonisation du service de transport des personnes à mobilité réduite (voir également p. 6) a pu être mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2017. La Cali a confié à son CIAS⁵⁶ ce service sur l'ensemble de son territoire (voir également les éléments de démarche, p. 42). Ce service s'adresse aux personnes en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou toute autre personne en perte d'autonomie momentanée et dont la demande a été acceptée par une commission. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali.

- Accueil et habitat des gens du voyage

Dans l'objectif d'assurer une **cohérence globale de gestion des aires d'accueil**, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une **gestion des aires d'accueil** de Coutras et Libourne ainsi que les terrains familiaux de Coutras en délégation de service public. Ainsi en 2017, les trois aires d'accueil pour les gens du voyage et les terrains familiaux sont gérées en DSP⁵⁷ par le même délégataire.

L'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR).

Les aménagements réalisés en 2016 (réfection et isolation des bâtiments et des blocs sanitaires...) a permis d'améliorer le confort des usagers.

L'aire de Coutras, qui a ouvert ses portes en 2016 est constituée d'une partie **aire d'accueil** d'une capacité de 8 emplacements (soit 16 places) et d'une partie **terrain familial**⁵⁸, composé de 8 logements de type T1 mis en location.

Depuis l'attribution des logements en mai 2016, tous les logements sont occupés de manière pérenne.

L'aire de Saint Denis de Pile est en activité depuis 2010. Elle est constituée de 8 emplacements (soit 16 places). Des travaux de remise aux normes de l'assainissement ont été effectués fin 2016.



L'accompagnement des familles à travers un Projet Social et Educatif (PSE)

La gestion de ces aires d'accueil s'accompagne de l'élaboration d'un projet prévoyant la mise en place de mesures socio-éducatives, le PSE⁵⁹. Il est fondé sur deux notions essentielles : la citoyenneté (dans le respect des appartenances culturelles et des modes de vie et d'habitation de chacun) et le droit commun (la mise en œuvre d'interventions pour favoriser la socialisation du public concerné).

Le projet social et éducatif facilite la gestion des équipements et la vie sur l'aire par la mise en œuvre d'un travail, d'un accompagnement et d'actions concernant en priorité :

- l'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- la scolarisation des enfants (école primaire),
- l'animation à destination des enfants et des familles,
- l'insertion sociale et professionnelle,
- la médiation, l'information et la communication,
- l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé.

La Cali étant compétente pour gérer l'ensemble des aires du territoire, elle mène et coordonne les projets sociaux éducatifs pour chacune des aires. Libourne et Coutras sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative. L'animation du PSE de l'aire de Saint Denis de Pile, est confiée au CCAS⁶⁰ de la commune.

⁵⁶ CIAS : Centre intercommunal d'action sociale

⁵⁷ DSP : délégation de service public

⁵⁸ Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

⁵⁹ PSE : projet social et éducatif

⁶⁰ CCAS : centre communal d'action sociale

Les indicateurs de... la cohésion sociale et la solidarité

Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation

7 emplois portés par La Cali dans le cadre du PLIE

650 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE (+ 47,4 % par rapport à 2016)

607 étapes de parcours réalisées par le PLIE en termes d'emploi, de formation et de création d'activités

113 personnes ayant retrouvé un emploi dans le cadre du PLIE

51 % de sorties positives (emploi, qualification)

Adhésion de La Cali à la Mission Locale du Libournais

1 association subventionnée pour le soutien qu'elle apporte à la création d'activités pour les populations défavorisées : Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

2 associations soutenues dans leur activité d'insertion professionnelle et qualification des publics : le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) et Isle et Dronne

1 plateforme numérique de l'emploi Jobijoba

2 soutiens à la mobilité des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : Plateforme mobilité du Libournais et Maison de la mobilité du Libournais

2 manifestations autour de l'emploi et la formation :

- 1 forum emploi formation du Libournais ayant mobilisé près de 900 participants, 26 organismes de formation, 52 employeurs
- 1 markethon de l'emploi durant lequel 44 demandeurs d'emploi ont visité 233 entreprises de Libourne et collecté 70 offres d'emploi cachées

CISPD

4 axes d'intervention prioritaires du CISPD :

- L'accès aux droits
- La lutte contre les violences intrafamiliales
- La tranquillité publique
- La lutte contre les addictions

4 structures subventionnées dans le cadre du CISPD

2 associations subventionnées pour leur intervention auprès des jeunes dans le cadre de la prévention des comportements à risques (plus de 400 jeunes)

350 personnes reçues et accompagnées dans le cadre du PAD

Politiques de cohésion sociale

Le contrat de ville de Coutras

1 contrat de ville 2015-2020 permettant d'accompagner le quartier prioritaire du centre de Coutras

1 animation autour de 5 groupes thématiques : social-sport-culture-loisirs / santé / éducation / emploi-développement économique / habitat-cadre de vie, avec une vingtaine de participants par groupe

40 projets déposés suite à l'appel à projet annuel Politique de la ville, 23 sélectionnés, 12 actions subventionnées par La Cali

1 conseil citoyen constitué d'une dizaine de représentants du quartier - habitants et acteurs locaux

La convention territoriale globale

9 actions du projet de territoire de La Cali soutenues financièrement par la CAF et/ou la MSA

Dans le domaine de l'habitat

4 associations subventionnées

2 études pré-opérationnelles d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain engagées

1 procédure d'élaboration du PLH engagée à l'échelle des 46 communes composant La Cali

1 convention cadre entre La Cali et l'Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine signée

Transport pour les personnes à mobilité réduite

1 910 personnes inscrites au 31 décembre (+ 26 % par rapport à 2016)

610 utilisateurs (+ 24 % par rapport à 2016)

12 342 courses réalisées (+ 18 % par rapport à 2016)

15 770 personnes transportées (+ 7 % par rapport à 2016)

5 véhicules en circulation sur le territoire

Accueil et habitat des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile + un terrain familial sur Coutras

Sur l'aire de Libourne

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR⁶¹ pouvant accueillir une famille chacun

Scolarisation (inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 12 enfants en maternelle, 12 enfants à l'école élémentaire et 2 enfants au collège

Sur l'aire de Saint Denis de Pile

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

Scolarisation (inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 2 enfants en maternelle, 6 enfants en élémentaire, 12 enfants au collège, et 3 jeunes en âge du collège suivent une scolarité par correspondance (inscription au CNED)

Sur l'aire de Coutras

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

8 T1 occupés par 8 familles (14 adultes et 16 enfants) sur les terrains familiaux

Scolarisation (inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 3 enfants en maternelle et 6 enfants en élémentaire.

⁶¹ PMR : personnes à mobilité réduite

Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Parce que de nombreux problèmes environnementaux (changement climatique, pollution, épuisement des ressources naturelles) trouvent une origine directe dans les modes de production et de consommation de nos sociétés, La Cali veille, dans ses pratiques quotidiennes et dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, à minimiser, autant que faire se peut, son impact social et environnemental.

- Le développement économique et la priorité à la création d'emplois locaux

La Cali a pour ambition de dynamiser le développement économique de son territoire, d'une part, en accompagnant le développement des entreprises déjà présentes (recherche de financement, animation du tissu économique, transition énergétique, économie circulaire...) et, d'autre part, en proposant à de nouvelles entreprises des lieux d'accueil attractifs et fonctionnels à travers l'aménagement de parcs d'activités économiques.

La poursuite de la commercialisation et de l'aménagement des Parcs d'Activités Economiques



En 2017, La Cali a poursuivi la commercialisation de ses parcs d'activités. Quatre ventes de terrain se sont concrétisées : deux sur le parc d'activités d'Eygreteau à Coutras et deux sur le parc d'activités d'Anglumeau à Izon. Ces projets ont abouti à l'implantation concrète de ces entreprises, contribuant à renforcer leur ancrage local et leur capacité de développement.

La Cali a réalisé les études du Permis d'Aménager de l'extension du parc d'activité de Frappe à Saint Denis de Pile. Les travaux commenceront en 2018 et permettront à terme l'implantations de 18 entreprises. Elle a également réalisé des acquisitions foncières à Izon sur la zone d'activités d'Anglumeau permettant ainsi l'implantation prochaines de nouvelles entreprises.

Enfin, dans le cadre de la loi Notre, la gestion des ZAE communales a été transférée à l'agglomération.

Un projet d'extension du parc d'activité des Dagueys prenant particulièrement en compte les contraintes environnementales

Du fait de la présence de grandes entreprises (Ceva Santé Animal, Schneider Electric, Arena, Meilleur Contact...), et d'une situation géographique stratégique, le parc d'activité Ballastière / Dagueys, situé sur la ville-centre de Libourne, est le principal pôle économique du libournais. Or aujourd'hui, ce parc d'activité ne dispose plus d'offre foncière. La Cali a donc lancé en 2015 les études préalables pour l'aménagement de l'extension de ce parc d'activité.

En 2017, La Cali a finalisé ces études. Celles-ci concernaient un périmètre élargi d'environ 20 hectares répartis sur les communes de Libourne et de Les Billaux, afin de déterminer le site le plus adapté et ayant le moins d'impact sur l'environnement.



Au regard des premières conclusions (état initial, contexte hydraulique, faune/flore...), il est rapidement apparu que l'extension du site sur la partie des Dagueys (environ 12,7 ha) était celle qui avait le moins d'impact sur l'environnement et dont la faisabilité était la plus cohérente économiquement.

Plusieurs scénarii ont été envisagés, toutefois, aux termes des études environnementales, le scénario retenu prévoit de ne pas aménager volontairement 4,5 ha (soit 35 % du périmètre) afin de préserver le plus possible les caractéristiques environnementales les plus sensibles du site (zones humides, habitats naturels...). Il prévoit la réalisation de 8 lots (environ 4 ha) à destination d'activités tertiaires, un lot pour le centre aquatique (environ 3 ha) et 1 ha environ pour les espaces publics.

Ainsi, le scénario d'aménagement retenu respecte les continuités écologiques et met en valeur la qualité paysagère du site en créant le moins possible d'espaces artificialisés afin de limiter l'impact sur l'environnement (déblais, remblais), en maintenant des zones tampons avec les autres secteurs urbanisés, en mettant en valeur des cheminements doux, en maintenant la continuité écologique de la Barbanne et en maintenant le recul de 40 mètres des berges du lac dont le centre aquatique pourra profiter (vues, fonctionnement hydraulique...).

Cette année, les dossiers règlementaires et d'autorisation d'urbanisme ont été déposés :

- L'autorisation environnementale unique déposée le 14 avril auprès des services de l'Etat. Ce dossier a étudié tous les aspects environnementaux du site (faune/flore, hydraulique, zones humides...) et prévoit la mise en place de mesures compensatoires. A titre d'exemple, des mesures de protection du crapaud calamites, qui est une espèce protégée, ont été définies,
- La mise en compatibilité du PLU de la ville de Libourne rendant le terrain constructible. Cette procédure a été finalisée et approuvée par délibération du 14 décembre,
- Le Permis d'Aménager déposé le 13 octobre 2017 à la mairie de Libourne.

Ces différentes procédures ont donné lieu à 2 enquêtes publiques pour lesquelles une seule observation a été faite par un riverain (voir également la partie sur les éléments de démarche, p. 41).

La Cali va concéder la réalisation de ce projet, et elle a lancé un appel d'offre et constitué pour cela une Commission spécifique « Concession d'aménagement de l'extension du parc d'activité des Dagueys ». Le concessionnaire sera choisi au cours du premier semestre 2018.

Le soutien aux entreprises locales

Dans le cadre de sa politique d'aide en matière d'investissement immobilier des entreprises, La Cali soutient le groupe Combronde (spécialisé dans le transport routier de marchandise, de la logistique industrielle et le développement du transport rail-route) actuellement implanté à Lagorce⁶². La Cali a aidé cette entreprise dans son développement en soutenant son projet de construction d'une nouvelle unité à Izon, sur la zone intercommunale d'Anglumeau. Ce projet devrait se traduire par la création d'une quarantaine d'emplois et, grâce au développement du fret ferroviaire, par une limitation du trafic de poids lourds sur le territoire.



La Cali a également soutenu les projets d'investissement de DISCAC à Izon, de SOGEMEC à Izon et d'Isle et Dronne à Porchères.

Marketing territorial - un partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde pour développer l'attractivité du territoire

La Cali, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, souhaite mettre en œuvre des actions pour promouvoir son image et améliorer l'attractivité économique de son territoire. Pour cela, depuis 2016, elle participe à des salons professionnels et ce, de façon mutualisée et organisée avec la CCI de Bordeaux Gironde et Bordeaux Métropole afin de limiter les coûts et atteindre une échelle de visibilité pertinente.

Ce partenariat a été renouvelé et accentué en 2017 et cela s'est traduit notamment par la participation de La Cali à 5 événements majeurs de promotion économique :

- Le MIPIM à Cannes, du 14 au 17 mars 2017, salon international de l'immobilier,
- Le SIEC à Paris, les 24 et 25 juin 2017, salon international des enseignes commerciales,
- Bordeaux VisioCommerce à Bordeaux, le 6 octobre, journée lors de laquelle des enseignes commerciales nationales sont conviées, afin de découvrir les opportunités d'implantations sur le territoire,
- MAPIC à Cannes, du 15 au 17 novembre, salon international de l'immobilier commercial,
- le SIMI à Paris du 6 au 8 décembre, salon international de l'immobilier d'entreprise.



Ces salons sont l'occasion pour la Cali de rencontrer des investisseurs économiques potentiels.

⁶² Lors de la reprise des transports Arnaudin, ce groupe avait déjà bénéficié d'un soutien de La Cali en 2013

La gestion et l'animation de la pépinière d'entreprise du Mascaret à Izon



La Pépinière-hôtel d'Entreprises du Mascaret est une Pépinière « généraliste » et multisectorielle qui peut accueillir des entreprises exerçant des activités très variées (activités de conseils, techniques, commerciales...).

Au-delà d'un hébergement, la pépinière a l'avantage d'offrir aux entrepreneurs un parcours évolutif. En effet, au fur et mesure qu'elles se développent, les entreprises peuvent d'abord opter pour un simple service de domiciliation, puis passer en co-working, poursuivre en pépinière et terminer en hôtel d'entreprises. Cette offre de services est complétée par 2 salles de réunions ouvertes aux usagers extérieurs à la Pépinière.

Quel que soit le type d'hébergement, les entreprises bénéficient d'une gamme de services et de lieux de vie partagés, propices à l'échange et à la synergie entre les entrepreneurs.

Les entreprises de moins de 5 ans qui choisissent d'être hébergées sous « le statut Pépinière » bénéficient également d'un accompagnement par le personnel de la Pépinière et, si besoin, par l'intervention des membres du réseau d'experts mis en place par la collectivité : avocats, notaires, experts comptables, professionnels du marketing, etc.

En plus de l'hébergement d'entreprises, la Pépinière-Hôtel d'Entreprises du Mascaret, offre un service d'aide à l'emploi et au recrutement, complété par une permanence du PLIE. Les agents y accueillent quotidiennement des demandeurs d'emploi qui bénéficient d'un accompagnement et de mises en relation avec les entreprises locales. Ce « Service Emploi », facilite aussi le recrutement des entreprises résidentes.

La pépinière propose 14 bureaux pour l'hébergement en Pépinière et en hôtel et 20 m² sont dédiés au coworking.

Les chiffres clés de la vie de la Pépinière depuis son ouverture sont les suivants :

- hébergement de 8 entreprises (dont 2 en création et 3 autres de moins de 5 ans),
- installation prévue de 2 porteurs de projets début 2018,
- accueil de 95 jours de réunions ou formation dans les salles,
- une entreprise accueillie (la direction régionale de la Société SAGVIGILEC, spécialisée dans la production et installation de réseau d'électrification), qui a pu remporter un marché de 8 millions d'euros.

Et pour le Service Emploi :

- 300 demandeurs d'emploi accueillis et accompagnés,
- 15 ateliers emploi accueillis,
- 6 journées de recrutements en nombre, pour les Société O.I. Manufacturing et R&R Icecream, utilisant la Méthode de Recrutement par Simulation de Pôle Emploi.



De cette pépinière d'entreprise aux espaces de coworking de Libourne et Coutras, en passant par les parcs d'activités économiques, La Cali dispose maintenant d'une offre immobilière large et variée pour répondre au parcours résidentiel des entreprises.

Le soutien à la création d'entreprise

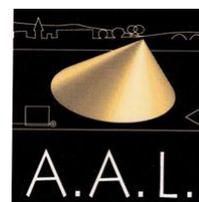
Depuis 2016, La Cali a mis en place, en lien avec la politique de la ville, un dispositif avec l'**ADIE**⁶³ afin de favoriser l'accompagnement des créateurs d'entreprise, le retour à l'emploi des plus défavorisés et la pérennité des activités économiques (voir également p. 24).



En 2017, La Cali a mis en place un nouveau partenariat avec **Initiative Gironde** afin d'accompagner la création et la reprise d'entreprise. Cette structure a pour objet de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels et qui ont un besoin d'accompagnement. En 2017, plus de 45 porteurs de projet ont été en contact avec cette association et 15 personnes ont pu bénéficier d'un prêt à taux 0 pour financer leur création ou reprise d'entreprise (restauration rapide, vente de prêt à porter...).

Le soutien à l'association des artisans du Libournais

⁶³ ADIE : Association pour le droit à l'initiative économique



La Cali, dans le cadre de ses compétences en matière d'actions et de développement économique, poursuit son partenariat actif avec les artisans, et sa politique de promotion et soutien aux métiers de l'artisanat. C'est pourquoi la collectivité soutient l'association des Artisans du Libournais, afin de lui permettre de mener différentes actions : animation du tissu artisanal, réalisation d'un programme de manifestations sur le territoire de La Cali, promotion de l'apprentissage, valorisation des métiers de l'artisanat.

La Cali promeut le développement d'espaces de travail partagés



En 2017, La Cali a poursuivi son partenariat avec l'association Arrêt minute, gestionnaire des espaces de coworking⁶⁴ de Libourne et Coutras. Ces espaces regroupent en 2017 près de 35 coworkers. De plus, de nombreux projets et initiatives ont pu voir le jour grâce aux synergies développées au sein de cette structure. Ces espaces bénéficient également de fonds octroyés dans le cadre de la labélisation TEPCV de La Cali (financement d'une partie des loyers).

- L'engagement de La Cali dans une réflexion sur l'économie circulaire

Depuis quelques années, le Smicval s'est posé en animateur du territoire Libournais – Haute Gironde pour développer **l'économie circulaire**. En tant que membre du Smicval, La Cali a participé activement à plusieurs travaux et études : une étude de veille sur les technologies éprouvées dans le monde qui utilisent des déchets en matière première, l'organisation d'une rencontre d'affaires locales de l'économie circulaire avec une quarantaine d'entreprises, une étude de gisement et de valorisation du bois diffus, une étude d'opportunité pour l'installation d'unités de méthanisation, travail partenarial pour installer de nouvelles entreprises et activités...



ZP1 : Zone de la Cali - Coutras



Projet à dominante agricole

En 2017, ces travaux se sont poursuivis. Ainsi, La Cali a participé à **l'étude méthanisation** précisant les gisements et les potentiels de développement de ce procédé de valorisation des déchets fermentescibles du territoire. Plusieurs zones de projets ont été identifiées sur l'ensemble du territoire du Smicval, dont un projet lié à la valorisation de gisements agricoles dans le secteur du Coutradais. Les agriculteurs locaux ont été mobilisés sur cette étude et certains d'entre eux semblent intéressés pour mettre en œuvre cette démarche.

La Cali a également travaillé avec le Smicval sur la préfiguration de la création de l'association Nouvel'R dont l'objet est de mettre en synergie les compétences et expertises des acteurs du territoire dans les domaines du développement économique et de l'économie circulaire. Ses objectifs sont de détecter, d'accompagner et d'implanter des entreprises en lien avec l'économie circulaire, sur le territoire couvert par le Smicval du Libournais Haute Gironde, avec pour finalité la création d'emplois locaux, au bénéfice du territoire.



Afin de développer son réseau et ses compétences en matière d'économie circulaire, La Cali a participé à divers événements en lien avec l'économie circulaire : Assises de l'Energie, Ateliers de l'Economie circulaire à la Région, Assises nationales de l'Economie Circulaire...



Enfin, La Cali a étudié le développement de nouvelles filières liées à l'exploitation de la forêt de la Double notamment par le biais d'une étude menée par l'ONF (Office National des Forêts) qui a eu pour objectif d'analyser l'état de la forêt et son potentiel d'exploitation afin d'alimenter les négociations foncières avec AREVA, propriétaire de nombreuses parcelles.

La valorisation des peuplements forestiers et les débouchés économiques locaux qu'ils permettent (développement possible d'une filière bois), constituent des enjeux stratégiques forts pour La Cali, qui s'inscrivent à la fois dans son Plan Climat, sa reconnaissance de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ou encore dans son engagement en faveur de l'économie circulaire.

⁶⁴ Le coworking est un type d'organisation du travail consistant en la mise à disposition, pour les micros structures, les associations..., d'un espace de travail partagé pour les salariés ou entrepreneurs habitant loin de leur lieu de travail et ne s'y rendant donc plus quotidiennement

- Le renforcement de l'attractivité touristique du Libournais comme levier de développement de l'économie locale

Le soutien à l'office de tourisme

En 2017, La Cali a poursuivi la stratégie touristique mise en œuvre depuis 2014, menée en partenariat avec l'office de tourisme. Pour cela, elle a conforté son soutien financier à cette structure pour la mise en œuvre de son plan d'actions répondant aux objectifs partagés :

- d'augmenter les flux de touristes,
- de développer de nouveaux produits à l'intention des visiteurs,
- d'allonger la durée de leur séjour.

Le soutien à l'oenotourisme

En 2015, l'office de tourisme du Libournais organisait avec succès la première édition de « **Libourne fête le vin** ». Un événement festif et convivial, qui porte l'ambition de faire de Libourne une place oenotouristique à part entière, la capitale des vins de la Rive Droite et de révéler l'identité oenotouristique du territoire. Au-delà, elle est une opportunité de développer des partenariats public-privés indispensables avec les acteurs du territoire, mais aussi de construire des partenariats internationaux permettant de renforcer la visibilité et la promotion du territoire.



L'édition 2017 de « Libourne fête le vin », organisée avec le soutien de La Cali, a été un réel succès et a confirmé l'intérêt du public pour cet événement identitaire et festif, puisqu'elle a accueilli 9 500 personnes (soit quasiment deux fois plus de visiteurs qu'en 2015). Elle a également permis de fédérer davantage le « monde du vin », en accueillant de nouvelles appellations (Les Graves de Vayres et les Côtes de Castillon, l'Union des vins de Saint-Emilion-Pomerol-Fronsac) qui ont commercialisé 2 000 bouteilles dans les différents bars à vin (soit deux fois plus qu'en 2015). Pour les producteurs présents également, cet événementiel a été un succès : 4 500 assiettes ont été consommées sur le marché gourmand (soit plus de deux fois plus qu'en 2015). Aussi, ce bilan positif démontre l'opportunité d'un tel événement oenotouristique en Libournais, en complément des offres déjà présentes toute l'année sur le territoire, afin d'en développer la visibilité et la notoriété.

Le soutien au projet de développement touristique du moulin de Porchères

Une étude menée l'an passé par La Cali sur l'implantation d'équipements touristiques sur le territoire communautaire avait démontré le potentiel du **moulin de Porchères** (monument inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques) à proposer un produit touristique pérenne diversifiant l'offre touristique sur La Cali, et plus largement de la destination Saint-Emilion ou de la proche Dordogne.



Fortes des conclusions de cette étude, La Cali a souhaité poursuivre son accompagnement financier et technique en établissant, en collaboration avec l'association gestionnaire du site « Vivons avec le moulin de Porchères », un projet de développement touristique pluriannuel du site (2017-2023).

L'année 2017 a permis de fixer des objectifs partagés, à la fois quantitatifs (augmenter le nombre de visiteurs, élargir les amplitudes d'ouverture, les références en boutique...), mais aussi qualitatifs (diversifier les animations pour le jeune public, agrémenter la visite du site par des outils de médiation numérique, professionnaliser les salariés...).

L'accompagnement aux projets de cyclotourisme

La Cali, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Gironde, accompagne 2 projets majeurs de création et déploiement de véloroutes passant sur son territoire : la véloroute de l'Isle en cours d'achèvement (avec 25 km de pistes restant à jalonner en 2018), et un projet de jalonnement de l'Eurovélo 3 (allant de Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle) sur 30 km d'ici fin 2018 sur le territoire de La Cali.

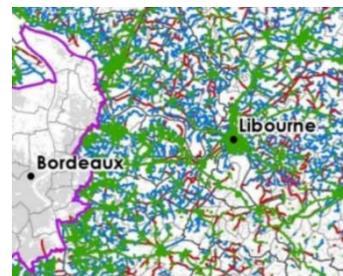


Dans ces deux projets, La Cali accompagne le projet auprès des communes pour identifier les sites et services touristiques à valoriser et se positionne en coordonnatrice de ces projets à vocation touristique entre le Département de la Gironde, son agence de développement touristique, et les communes de La Cali traversées par ces deux itinéraires d'envergure nationale et européenne.

Par ailleurs, pour prolonger son action en termes de mise en tourisme de ces 2 équipements, La Cali concrétisera en 2018 la création de boucles cyclotouristiques locales à thèmes afin de diversifier la gamme de l'offre touristique en s'appuyant sur les richesses patrimoniales et naturelles de l'intérieur girondin et d'élargir le parcours des clientèles touristiques (croisiéristes, touristes venant de Bordeaux ou Saint-Emilion) ou des excursionnistes tels les bordelais par exemple.

- L'approbation du projet de couverture numérique de La Cali

Dans les années à venir, du fait de la croissance des volumes échangés sur Internet, de **nouvelles infrastructures numériques** seront nécessaires pour faire face aux besoins de communication. Afin de préparer les prochains déploiements de Haut et Très Haut débits, le Syndicat Mixte Gironde Numérique (voir également p. 47), auquel La Cali adhère, a établi un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique à l'échelle de la Gironde. Les élus de La Cali ont approuvé, dès l'an passé, ce document qui planifie le déploiement de réseaux Très Haut Débit (fibre optique) sur son périmètre afin d'assurer une couverture optimale au plus proche des besoins des habitants, des entreprises et des établissements publics. Ce déploiement de la fibre optique sur le territoire de La Cali doit ainsi s'engager au cours de l'année 2018.



- Une réflexion sur un projet alimentaire territorial

Intéressée depuis 2014 par la thématique de l'alimentation, La Cali a poursuivi les projets engagés. Ainsi, un **groupe de travail sur la restauration collective** s'est constitué avec les communes volontaires. Son objectif est de répondre aux problématiques des communes et de créer une dynamique locale sur ce sujet.

Plusieurs événements ont ainsi été organisés :

- **Concertation sous forme de Post-It meeting** (le 12 octobre), permettant aux élus de partager les points forts et difficultés de la restauration collective, les sujets sur lesquels ils souhaiteraient travailler, et l'image qu'ils se font d'une restauration « idéale » (voir également les éléments de la démarche, p. 42),
- **Atelier sur les achats publics responsables en restauration collective** (le 9 novembre) pour connaître les opportunités offertes par les marchés publics pour augmenter la part des produits bio, locaux et de qualité. La Cali a bénéficié de cette prestation dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt « Restauration collective 2017 » lancé par la DREAL⁶⁵ et la DRAFF⁶⁶. Animé par l'association 3AR⁶⁷, en partenariat avec Interbio, les communes volontaires ont également pu bénéficier de conseils individualisés (29 novembre),



⁶⁵ DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

⁶⁶ DRAFF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

⁶⁷ 3AR : association Aquitaine des acheteurs publics responsables

- **Atelier de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire** (12 décembre) animé par le Crepaq⁶⁸, créateur et animateur du REGAL⁶⁹, avec le soutien de ses partenaires⁷⁰. Les participants ont pu bénéficier du témoignage d'acteurs locaux déjà engagés et d'une présentation d'outils opérationnels pour passer à l'action.

D'autres ateliers et visites de terrain sont d'ores et déjà en préparation pour l'année 2018.



Enfin, **la collectivité participe au conseil consultatif de gouvernance alimentaire de Bordeaux métropole** qui a été lancé officiellement le 19 octobre. Il vise à garantir la place des enjeux de **l'alimentation durable** dans la stratégie métropolitaine, favoriser la complémentarité des compétences entre les échelons administratifs et les acteurs du système alimentaire, offrir aux collectivités et aux acteurs des territoires, les moyens de valoriser et faire émerger des initiatives originales en faveur d'une relocalisation des systèmes alimentaires.

- Un protocole cadre avec Bordeaux métropole pour créer une dynamique entre les deux territoires

Territoires voisins d'une trentaine de kilomètres, La Cali et Bordeaux métropole ont souhaité, dès 2015, entamer un dialogue autour des grands enjeux territoriaux et ont identifié des domaines autour desquels une culture nouvelle et interterritoriale pourrait émerger. Ainsi, des échanges techniques et politiques nourris ont abouti à la signature d'un protocole cadre (le 4 octobre), qui ouvre des partenariats autour d'enjeux, tels que la mobilité des populations, le développement économique et touristique, l'approvisionnement en circuits courts et la valorisation des ressources locales.



⁶⁸ CREPAQ : centre ressource d'écologie pédagogique Nouvelle Aquitaine

⁶⁹ REGAL : réseau pour éviter le gaspillage alimentaire

⁷⁰ Conseil départemental de la Gironde, ADEME, FNE (France nature environnement), DREAL, Conseil régional d'Aquitaine

**Les indicateurs...
des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

Développement économique

185 ha de ZAE existantes gérées par La Cali
16 ha de foncier public aménagé disponible à la commercialisation
10 ha en cours d'étude et de programmation
4 terrains vendus à des entreprises dans les ZAE
3 entreprises soutenues financièrement
4 associations économiques soutenues financièrement
Participations à 5 salons professionnels

Pépinière et hôtel d'entreprise du Mascaret

6 structures présentes
17 projets étudiés
Taux d'occupation : 39 %
45 jours de location de salle

Économie circulaire

1 association en cours de création pour promouvoir l'émergence d'activités nouvelles relevant de l'économie circulaire
1 étude en cours sur la méthanisation
1 projet d'acquisition foncière (emprise Areva) pour protéger la forêt et contribuer au développement de filières locales (filières liées à l'exploitation sylvicole et alimentaires)

Développement touristique

Office de tourisme intercommunal (OTI)

2 bureaux d'information touristique sur Coutras, Libourne
16 116 personnes accueillies (+30% par rapport à 2015⁷¹)

Taxe de séjour

134 000 nuitées (+ 35% par rapport à 2016)

Soutien à la manifestation « Libourne fête le Vin »

Cyclotourisme

1 projet de *Véloroute de l'Isle (V90)* en cours d'achèvement : 25 km restant à jalonner d'ici fin 2018 par le Conseil Départemental
1 projet de jalonnement de l'Eurovélo 3 (Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle en Espagne) sur 30 km d'ici fin 2018 par le Conseil Départemental
1 projet de la création de boucles cyclotouristiques à thème à partir du linéaire V90 et de l'Eurovélo 3

⁷¹ Année de référence 2015 et non 2016, du fait de travaux réalisés l'an passé qui ont conduit à la fermeture des locaux de l'office de tourisme de Libourne une partie de l'année

Adhésion de La Cali à Gironde numérique

Validation du projet de couverture numérique de La Cali

Développement durable

1 groupe de travail sur la restauration collective et 3 animations pour améliorer les pratiques

1 participation au Conseil de gouvernance alimentaire créé par Bordeaux métropole

La gouvernance territoriale, fondée sur les éléments d'une démarche de développement durable, au cœur des projets portés par La Cali

Plusieurs projets menés par La Cali sont particulièrement illustratifs des modes de gouvernance tels que souhaitent les promouvoir les démarches de développement durable. En effet, ces projets intègrent plusieurs des 5 « éléments fondateurs » visés par ces démarches que sont la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches, l'évaluation partagée et la stratégie d'amélioration continue.

- Un schéma directeur des transports collectifs associant les habitants du territoire

Le diagnostic réalisé dans le cadre de la réalisation du Schéma directeur des transports collectifs (voir également, p. 6), a permis de faire ressortir les atouts et faiblesses actuelles du réseau de transport collectif sur le territoire de La Cali.

Les principaux atouts sont :

- 73 % de la population bénéficie d'une offre de transport collectif,
- 8 gares au sein du territoire et 89 services ferroviaires quotidiens entre Libourne et Bordeaux,
- des liaisons interurbaines entre Libourne et Bordeaux performantes.

Les faiblesses sont :

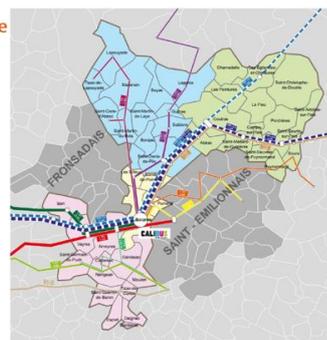
- une offre hétérogène (niveaux d'offre très variables selon les lignes), peu lisible et peu visible,
- l'absence totale d'offre en dehors des corridors de desserte : 27% de la population de La Cali ne bénéficie d'aucune desserte en transport collectif.

La concertation a été particulièrement importante tout au long de cette démarche, avec le bilan suivant :

- 8 ateliers sectoriels ont réuni les maires, conseillers municipaux et techniciens,
- une enquête ménage effectuée auprès de 590 foyers,
- une enquête origine/destination et une enquête de satisfaction sur le réseau urbain menées dans les véhicules du réseau urbain,
- une enquête grand public avec diffusion d'un livret dans tous les foyers de La Cali (+ de 3 000 réponses)
- un atelier « Avec La Cali bâtissons les transports de demain » ouvert à tous, qui s'est tenu à Libourne le 20 décembre.

Rappel des données d'usage

- 5 lignes urbaines Calibus : **860 usagers / jour**
- 8 lignes non urbaines Calibus : **550 usagers / jour**
- 12 lignes TransGironde : **960 usagers/jour**
- 3 lignes ferroviaires : **5 620 usagers / jour**
- 40 lignes scolaires : **plus de 4 000 élèves**
- 1 TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite) : **environ 2 000 inscrits**



- La Cali ouvre 2 enquêtes publiques pour engager la concertation avec la population



Dans le cadre du projet d'aménagement des Dagueys à Libourne (voir également p. 32), La Cali s'est engagée dans une démarche de consultation du public. En effet, deux enquêtes publiques ont eu lieu, l'une concernant la mise en compatibilité du PLU et l'autre concernant l'autorisation environnementale.

La première a eu lieu du 2 octobre au 3 novembre. Un commissaire enquêteur a été désigné pour suivre cette enquête et 4 permanences ont eu lieu à la mairie de Libourne. Le dossier était consultable sur le site internet de La Cali et à la mairie de Libourne. Aucune remarque n'a été faite dans le cadre de cette enquête publique et le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet.

Concernant la deuxième enquête publique du 11 décembre au 11 janvier 2018, 5 permanences du commissaire enquêteur ont eu lieu et le dossier était également consultable à la mairie de Libourne et sur le site Internet de la Préfecture de la Gironde. Une seule remarque a été faite mais celle-ci ne remettant pas en cause le projet, le commissaire enquêteur a rendu également un avis favorable.

- Les outils de gouvernance du CIAS

Suite à l'extension du CIAS⁷² aux 46 communes de La Cali, des **outils de gouvernance participatifs** ont été activés (voir également p. 18 et p. 29).

La **Commission ASIC**⁷³ poursuit ses travaux, et réfléchit notamment à l'opportunité d'une extension aux adjoints des communes chargés de la solidarité. Lieu d'information et de décision, la commission permet de valider les dossiers avant leur passage en Conseil Communautaire ou en Conseil d'administration du CIAS.



Le **Règlement intérieur** du CIAS, adopté le 20 février 2017, a permis de créer deux instances facilitant la concertation sur le territoire : la conférence des vice-présidents de CCAS⁷⁴ (4 CCAS constitués) et la rencontre des directeurs de CCAS.

Dans le cadre de l'extension du CIAS, le vice-président et la direction ont monté des **rencontres sur les 5 bassins de vie** afin d'aller à la rencontre des élus de proximité.

Dans le cadre du **marché de renouvellement du service de portage de repas à domicile**, une commission consultative facultative a permis d'avoir une concertation entre administrateurs désignés, experts, et responsables administratifs.

Enfin, un **groupe de travail** doit se réunir pour lancer un portrait de territoire sur les 46 communes permettant de remplir les obligations d'analyse des besoins sociaux et au-delà avec une volonté de transversalité.

- Réunions de la commission intercommunale d'accessibilité



Afin de mettre en œuvre l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) de La Cali, concernant ses établissements recevant du public (voir également la partie « La collectivité exemplaire et responsable » p. 46), mais également son SDA-Ad'AP concernant l'accessibilité des points d'arrêt de son réseau de transport, une **Commission Intercommunale d'Accessibilité a été créée** dès le lancement de la démarche.

Cette Commission permet de réunir, aux côtés des représentants de La Cali, les associations représentatives des usagers et des personnes handicapées (FNAUT, APF, ADDAH, ADAPEI, Institut Don Bosco...) et les exploitants du réseau Calibus, afin que ceux-ci se prononcent sur les projets de mise en accessibilité des bâtiments et du réseau de transport de La Cali.

- La Cali réunit la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

La Commission consultative des services publics locaux⁷⁵ s'est réunie trois fois l'an passé (3 avril, 16 juin, 17 octobre) pour émettre un avis sur les rapports d'activité des délégataires, concernant la gestion du transport public urbain et non urbain et de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile, ainsi que sur le mode de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux situés à Coutras.

- L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

Afin de répondre aux préoccupations des collectivités et de créer une dynamique locale sur ce sujet, La Cali anime un groupe de travail sur la restauration collective (voir également p. 37) avec les communes volontaires du territoire. Les élus ont pu participer à une **réunion de concertation organisée sous forme de Post-It meeting**, et ont été invités à répondre à plusieurs questions. Ils ont ainsi pu dresser le bilan de leurs pratiques actuelles et exprimer leurs attentes. Les réponses ainsi collectées permettront d'orienter les thématiques des prochains ateliers et visites de terrains.



⁷² CIAS : Centre intercommunal d'action sociale

⁷³ ASIC : Action sociale d'intérêt communautaire

⁷⁴ CCAS : Centre communal d'action sociale

⁷⁵ Le Code général des collectivités territoriales stipule que les EPCI doivent créer une Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière. La gestion des 3 aires d'accueil des gens du voyage et le transport urbain de la ville de Libourne sont confiés à un délégataire de service public.

La collectivité exemplaire et responsable

Le bilan des actions conduites au titre de la gestion des ressources humaines, du patrimoine, des pratiques financières et administratives, des achats publics, et de la communication, montre une diffusion des principes du développement durable au sein de la collectivité et conforte la volonté d'exemplarité de La Cali.

- Les ressources humaines : l'accompagnement du changement

Les effectifs et la gestion du personnel

Suite à l'extension du périmètre de La Cali, 59 agents ont été intégrés à la collectivité au 1^{er} janvier 2017, portant l'effectif de l'agglomération à 305 agents à cette même date.

L'intervention concomitante de cette réforme territoriale et de la mutualisation des services ressources avec la ville de Libourne et son CCAS a conduit à une vaste réorganisation des services de la collectivité, mise en œuvre dans le respect du dialogue social.

La DRH mutualisée s'est structurée en intégrant un nouveau volet consacré à l'accompagnement des parcours professionnels et à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, dont le déploiement doit être une priorité au regard des enjeux qu'il sous-tend.

Enfin, dans un souci de maîtrise des coûts, La Cali a limité ses décisions de recrutement à la création d'un poste, en lien avec les objectifs de performance de l'action publique recherchés, et au renfort des services techniques, identifiés comme particulièrement en tension.

L'avancée du schéma de mutualisation et la création de services communs

La collectivité a finalisé la mise en œuvre de son schéma de mutualisation. La stabilisation de la structuration des 6 directions mutualisées avec la ville de Libourne et son CCAS en 2016 a été l'un des objectifs prioritaires recherchés, et le dernier volet du schéma de mutualisation a été déployé avec la **création de trois nouveaux services communs au 1^{er} juillet 2017** :

- Direction des services techniques (patrimoine, bureau d'études et secrétariat),
- Service des affaires juridiques,
- Service achat et commande publique.

Afin d'accompagner les agents dans ce processus, des temps d'information sous forme de « petits déjeuners mutualisation » ont été organisés, visant à présenter les organigrammes, les nouveaux interlocuteurs de ces services et les chiffres clés de leur activité :

- Rencontre du 14 avril pour les services communs Direction Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction des Systèmes d'information,
- Rencontre du 15 juin pour les services communs Direction de la Communication, Finances et Fiscalité.



La poursuite de la démarche d'évaluation des risques professionnels

Validée lors du CHSCT⁷⁶ de fin d'année, l'**actualisation du DUERP⁷⁷** de La Cali a été réalisée à l'automne au terme de trois jours de visite de 23 unités de travail, et le plan d'action a été mis à jour en conséquence.

Une recherche d'amélioration des conditions matérielles de travail affirmée

Les différentes réorganisations intervenues en 2017 ont largement questionné l'adaptation des locaux actuels aux nouveaux besoins. Les déménagements de services ont donné lieu à des visites associant le médecin du travail, l'ergonome et les représentants du personnel pour intégrer leurs préconisations (visite des locaux de la rue Waldeck Rousseau le 09/10 et de ceux de l'avenue Foch le 17/11).

Dans le cadre du projet de siège actuellement à l'étude, un **groupe de travail « locaux 2018 »** a été créé au terme d'un appel à volontariat auprès de l'ensemble du personnel pour contribuer à la réflexion sur la réorganisation des locaux, et une première réunion s'est tenue le 15 décembre.

⁷⁶ CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

⁷⁷ DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

Le dialogue social

La création d'un nouvel EPCI⁷⁸ au 1^{er} janvier 2017 a nécessité l'installation de nouvelles instances représentatives du personnel. Des **élections professionnelles** se sont tenues le 18 mai 2017, organisées sur la base d'un protocole négocié avec les organisations syndicales. Au terme de ce scrutin, 3 syndicats se sont partagé les 5 sièges de titulaires à pourvoir au sein du collège des représentants du personnel.

Officiellement installé lors d'une séance dédiée le 2 juin, le Comité technique s'est ensuite réuni à trois reprises (10/07, 08/11, 27/11). Un effort a été fait dans le délai de saisine de cette instance, porté dans le règlement intérieur à 15 jours au lieu des 8 réglementaires, en vue d'assurer au collège des élus du personnel, un temps suffisant d'appropriation des dossiers. En outre, chaque séance fait l'objet d'une réunion préparatoire associant les syndicats.

Un **agenda social** a été validé lors du dernier trimestre, fixant notamment les échéances des **harmonisations des règlements Ressources Humaines**. Le travail conduit en 2017 a d'ores et déjà permis de parvenir à des règlements uniques en matière de temps de travail (OTT⁷⁹ transitoire), de CET⁸⁰, de recours aux astreintes et aux heures supplémentaires ou encore de participation employeur à la prévoyance, devant entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

La mise en œuvre du second volet des harmonisations est prévue pour 2018.

Le CHSCT a été désigné fin juin et ses membres ont été invités à participer à une formation de 5 jours, organisée dès octobre 2017. Deux séances de cette instance ont eu lieu : le 7 juillet et le 6 décembre.

La communication interne à destination des agents de La Cali

Mai 2017 - N°1

Info Cali
Bulletin d'information du personnel
de La Cali

L'ensemble du personnel de La Cali est désormais destinataire d'une **lettre de communication interne bimestrielle**. Dans un contexte de changements rapides et profonds (mutualisation, processus de fusion et extension), cet outil permet aux agents d'être informés de l'actualité et des temps forts de la collectivité : réalisations marquantes des services, réformes statutaires, mouvements de personnel, etc.

Par ailleurs, un séminaire réunissant l'ensemble du personnel communautaire a eu lieu le 9 novembre, participant à la cohésion des équipes et à l'affirmation d'un sentiment d'appartenance.



La formation des agents de La Cali

534 jours de formation ont pu être dispensés en 2017, pour cette première année du plan de formation triennal en cours, ainsi que du nouveau groupement de commandes sur les formations hygiène et sécurité.

L'amicale du personnel invite les agents et leurs familles à fêter Noël

La Cali apporte son soutien à l'association « L'Amicale du personnel de La Cali », créée par des agents de la collectivité. Du fait de la présence des agents sur plus d'une vingtaine de sites administratifs, et de l'intégration aux effectifs de La Cali de personnels issus de plusieurs anciennes intercommunalités, beaucoup d'agents ne se connaissent pas entre eux.

Au-delà des événements institutionnels organisés par la collectivité, l'Amicale du personnel a vocation à créer du lien social et favoriser la cohésion entre les agents de La Cali, en leur permettant de se retrouver à l'occasion de manifestations festives ou ludiques proposées par l'association.

En 2017, l'association a organisé, le vendredi 22 décembre, à l'occasion des fêtes de Noël, une soirée à l'attention des agents de la collectivité et de leur famille autour d'un spectacle de magie et d'un buffet qui ont permis à tous de se retrouver pour partager un moment convivial.



⁷⁸ EPCI : établissement public de coopération intercommunal

⁷⁹ OTT : organisation du temps de travail

⁸⁰ CET : compte épargne temps

- La gestion et l'entretien responsables des bâtiments

La gestion du patrimoine de La Cali

Le patrimoine communautaire est constitué de 90 sites bâtis (dont 17 nouveaux sites liés à l'arrivée de 12 communes dans le périmètre de La Cali) en gestion directe et de 8 terrains, principalement pour des ZAE⁸¹. Les services de l'agglomération ont débuté un diagnostic sur ce nouveau patrimoine qui s'avère plutôt récent.

Parallèlement, une opération de mise à jour énergétique du patrimoine a été entreprise. Ainsi, des travaux d'isolation et d'amélioration des systèmes de climatisation et de chauffage notamment, vont être effectués sur les 6 prochaines années. Plusieurs opérations de construction sont en cours, tel le centre de loisirs de Vayres.

L'achat d'énergie verte issue des énergies renouvelables pour approvisionner en énergie les bâtiments administratifs

Via le groupement d'achat porté par le SDEEG⁸², La Cali a souscrit à l'option « 100% Energie verte » pour chacun de ses contrats d'électricité. Ainsi, que le fournisseur soit EDF, Engie ou Direct Energie, tous les sites sont alimentés en énergie d'origine renouvelable. La Cali, à travers cette adhésion, contribue à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables sur son territoire.



Le partenariat avec l'ALEC

Adhérente de l'ALEC⁸³ depuis 2014, La Cali a mobilisé cette année son expertise technique, essentiellement sur le projet de **construction du centre aquatique** (voir également p. 13), avec la **réalisation d'études en lien avec les énergies renouvelables** : étude de pré-faisabilité d'un réseau de chaleur, étude d'opportunité installation photovoltaïque en auto-consommation, plan d'approvisionnement biomasse.

L'ALEC est aussi un partenaire accompagnant La Cali dans sa démarche de **Plan climat**, et a commencé à **réaliser le diagnostic énergétique du territoire**, conformément aux dispositions de loi de transition énergétique pour la croissance verte (voir également p. 9).

De plus, dans le cadre de la convention signée avec l'ALEC, il est prévu que les **communes** puissent également bénéficier de son expertise pour un accompagnement de leurs démarches d'économies d'énergie : **mission de Conseil en énergie partagé** ou réalisation d'une **note d'orientation énergétique** (focus sur un bâtiment identifié en vue de travaux par exemple).

Ainsi, début juillet, un chargé de mission de l'ALEC est intervenu auprès des élus de la Commission « Environnement et développement durable » afin de leur présenter les services pouvant être déployés dans les communes.

A la suite, et comme chaque année depuis 2015, un nouvel AMI⁸⁴ a été lancé, afin de proposer aux communes un accompagnement (prise en charge par La Cali de la 1^{ère} année sur les 3 ans prévus).

Dans le cadre de la mission de Conseil en énergie partagé, trois nouvelles communes (Tizac de Lapouyade, Bonzac, Sablons) ont bénéficié de la mise en place de ce service : visite des bâtiments ciblés, collecte et analyse des factures de fluides, mise en place des outils de suivi, diagnostic assorti de préconisations, présentation de la démarche aux élus lors des Conseils municipaux...

La commune de Saint Denis de Pile, qui avait engagé dès 2015 une démarche de Conseil en énergie partagé, souhaite prolonger cette mission et se faire accompagner par l'ALEC dans ses projets de construction et rénovation énergétique de son patrimoine. La Cali va financer la réalisation d'une note d'orientation énergétique en vue de projets sur la salle omnisport (travaux d'isolation et installation d'un chauffage).



⁸¹ ZAE : zone d'activité économique

⁸² SDEEG : syndicat départemental d'énergie électrique de Gironde

⁸³ ALEC : agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Bordelaise et de la Gironde

⁸⁴ AMI : appel à manifestation d'intérêt

L'entretien des bâtiments gérés par La Cali réalisé avec des produits éco-labélisés

Pour l'entretien de l'ensemble des bâtiments communautaires dont elle a la charge, La Cali utilise des produits éco-labélisés (Ecolabel Européen, Ecocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et des usagers, en particulier des plus jeunes, notamment dans les structures petite enfance. L'ensemble du personnel de service a été formé à l'usage de ces produits, nouveaux pour certains.



Un projet d'ALSH à Vayres pour répondre aux forts enjeux du bassin démographique du Sud-Libournais et de sa jeunesse



L'ALSH de Vayres en cours de construction (voir également p. 17), aura une capacité d'accueil de 110 enfants (50 enfants de 3/6 ans et 60 enfants de 7/12 ans).

Les aménagements prévus offriront aux enfants un cadre végétalisé avec un parc destiné aux activités de plein air aménagé à l'intérieur de la parcelle et un préau ouvert sur ce parc, des places de

stationnements réalisées en dalles engazonnées, la création d'une aire de stationnement pour les vélos, la plantation d'arbres, de type feuillus, pour agrémenter les abords immédiats du centre de loisirs...

En termes de conception, les meilleures techniques disponibles en matière de performance énergétique sont privilégiées avec la mise en place d'équipements conformes au respect de la réglementation thermique RT2012 (maîtrise de l'énergie, confort d'été, mise en place de systèmes et équipements performants et peu énergivores). Une Pompe à chaleur Air / Eau sera installée pour couvrir les besoins de chauffage et, pendant les périodes les plus froides, une relève sera assurée par une chaudière gaz à condensation.

Acquisition de véhicules propres avec la participation de fonds TEPCV⁸⁵ pour faciliter la mobilité propre

La Cali, poursuit sa politique de renouvellement de son parc automobile. Elle s'est dotée de 6 véhicules neufs hybrides essence classés en catégorie A pour les émissions de CO₂. Toujours dans le but de favoriser les déplacements doux et de proximité, elle a acquis 6 vélos à assistance électrique.

L'accessibilité programmée (Ad'AP) menée en lien avec la rénovation énergétique et technique du patrimoine communautaire

La démarche d'accessibilité (voir également p. 16) a été engagée sur 5 bâtiments occupés par les structures petite enfance (crèche multi-accueil de Camps sur l'Isle, RAM de Le Fieu, crèche de Saint Denis de Pile) et enfance (centre de loisirs 6-15 des Charruands et celui de Coutras).

Du fait de la mutualisation à l'œuvre entre La Cali et la ville de Libourne, un marché commun a pu être lancé, et a permis en fin d'année, de retenir les entreprises qui réaliseront les travaux nécessaires sur les différentes structures. Il est prévu que ces travaux de mise en conformité soient terminés avant la fin du premier trimestre 2018.

Parallèlement, des travaux de rénovation (maçonnerie, carrelage, isolation, chauffage, climatisation...), qui contribuent également à faciliter l'accessibilité de ces bâtiments à tous (et notamment aux personnes à mobilité réduite), à la maîtrise des dépenses énergétiques, et à garantir le confort des occupants, ont été entrepris.



⁸⁵ TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

- La gestion durable des affaires administratives, financières, juridiques et fiscales

L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat Mixte Gironde Numérique (SMGN)

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN⁸⁶ (voir également p. 37) afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à **l'administration électronique** et à l'informatisation des services doit être accompagné car il a pour corollaire le développement de logiciels applicatifs, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique. En adhérant au SMGN, La Cali bénéficie ainsi de services qui incluent des prestations variées et permettent notamment de diminuer les divers impacts négatifs sur le milieu naturel en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données, accès à un espace de sécurisation des données publiques, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



De même, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée pour elle-même, ainsi que pour **l'ensemble de ses communes**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN. Ainsi, 44 communes bénéficient des services de Gironde numérique, soit presque la totalité des communes de La Cali.

Dans le cadre de l'initiative départementale « Ecoles Numériques » lancée en ce début d'année, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Enseignement (DSDEN), Gironde Numérique a proposé aux communes, pour l'ensemble de leurs écoles du 1^{er} degré :

- un diagnostic technique afin de vérifier que les infrastructures techniques (câblage, électricité) soient bien compatibles avec les souhaits d'équipements des équipes enseignantes,
- un groupement de commande pour l'achat d'équipements numériques afin d'accéder au catalogue et aux prix négociés.

Fin 2017, 8 collectivités ont bénéficié du diagnostic et 9 ont délibéré pour adhérer à la convention constitutive du groupement de commande.

Ces démarches montrent l'engagement de La Cali et de ses communes dans une dynamique responsable de dématérialisation et d'évolution vers une plus grande place de l'administration électronique dans la gestion de leurs services.

La création d'un service affaires juridiques mutualisés

Le 1^{er} juillet 2017, un service commun affaires juridiques à La Cali, au CIAS, à la ville de Libourne et au CCAS de Libourne a été créé. La plus-value apportée aux membres de ce service commun porte, en particulier, sur une meilleure sécurisation des actes.

La mutualisation permet ainsi une centralisation des ressources, une optimisation des moyens, et la création d'une veille juridique.

Ce service aura pour missions principales le traitement des consultations juridiques, la veille juridique, la gestion des assurances, l'expertise juridique des actes et le suivi des précontentieux et des contentieux.

Le service privilégie par ailleurs les envois dématérialisés.

Le service commun fiscalité dématématise ses procédures

Un service commun « fiscalité » a été créé, en septembre 2016, entre La Cali, le CIAS, la ville de Libourne et le CCAS de Libourne, pour assurer des missions d'information, d'analyse, de simulation, d'optimisation et de politique tarifaire.

Ce service, accessible aux administrés, leur permet de se renseigner sur les éléments constitutifs de leur imposition.

Grâce au logiciel OFEA WEB, qui regroupe tous les propriétaires, les occupants des habitations et locaux commerciaux du territoire de La Cali sur une plateforme web, des économies de stockage d'informations ont pu être réalisées. Auparavant le logiciel utilisé stockait les informations sur le site de la ville de Libourne.

L'autre mission du service est de collecter la taxe de séjour auprès des hébergeurs du territoire de l'agglomération. Afin de dématématiser les procédures, il leur est désormais possible de réaliser leurs déclarations et paiements via une plateforme, mise en place avec l'appui du prestataire Nouveaux Territoires.

⁸⁶ SMGN : Syndicat mixte Gironde numérique

- Les achats publics responsables

Le groupement de commandes comme levier d'achat

En plus des groupements de commandes existants, La Cali a constitué, en 2017, les groupements suivants :

- Achat de micro-ordinateurs fixes avec écrans et de micro-ordinateurs portables,
- Réalisation de travaux visant à répondre aux normes d'accessibilité handicapée.

La Cali sensibilise élus et agents à l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics



En partenariat avec l'association 3AR⁸⁷ à laquelle La Cali est adhérente, la 3^{ème} édition des journées de sensibilisation des élus à l'achat public responsable s'est tenue le 1^{er} juin et a, cette année, été consacrée à « L'approvisionnement de proximité et le soutien à l'emploi local par le biais des marchés publics ». La matinée a été consacrée à l'achat responsable dans l'alimentation, ce qui a permis à de nombreux élus et professionnels de témoigner de leurs bonnes pratiques, concernant la restauration collective, et en particulier les opportunités offertes aux acheteurs publics pour privilégier les circuits courts et l'introduction de produits bio dans les repas proposés.

Le volet développement économique a été abordé dans l'après-midi, et les intervenants ont pu présenter leurs initiatives. A titre d'exemple, une PME de Saint Denis de Pile a expliqué comment, accompagnée par le PLIE⁸⁸ du Libournais, elle intégrait, grâce à l'insertion de clauses sociales, des personnes en difficulté dans son entreprise.

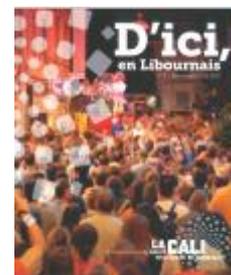
- La communication responsable

Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne.

La communication institutionnelle à destination des habitants

La Cali développe une communication institutionnelle au plus près des habitants en la diffusant, par tous les moyens à sa disposition (site internet, réseaux sociaux, flyers, affichage...). Son ambition est de faire connaître son poids économique (La Cali est le premier pôle économique du département après Bordeaux métropole), le savoir-faire des entreprises du territoire (tonnellerie, distillerie...), les sites naturels et touristiques remarquables (forêt de la Double, châteaux), les activités spécifiques liées à la région (vague du mascaret), des lieux insolites (observatoire des astres), les loisirs autour de l'eau (lac, wakepark...), l'avancement de ses projets (comme le futur centre aquatique qui devrait voir le jour à Libourne en 2020) et les services qu'elle rend à la population (transport, santé...).



En 2018, une campagne de communication institutionnelle sera mise en place afin de rendre plus lisible le rôle de La Cali auprès de ses habitants. Une campagne d'affichage mettra en exergue de façon concrète les avancées sociales et économiques rendues possible par La Cali au bénéfice de son territoire et de ses habitants.

⁸⁷ 3AR : association Aquitaine des achats publics responsables

⁸⁸ PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

La communication digitale

Avec la montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la stratégie de communication globale de La Cali. Possédant une plus grande souplesse d'actualisation, les publications en téléchargement sur le site Internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un faible impact environnemental.

En parallèle, la présence de la Communauté d'agglomération sur les réseaux sociaux type Facebook, Twitter, et Instagram assure un relai d'information instantané en lien direct avec l'actualité. Outre la réactivité, cette présence en ligne constitue une réelle offre nouvelle d'information de proximité pour les administrés. Pour favoriser la transmission de l'information et dans un souci de cohérence globale, la ligne éditoriale et les formats (optimisation des images) sont adaptés en fonction des plateformes et de la/des cible(s) visée(s).

La démarche de « consommation responsable »

Enfin, le service s'inscrit dans une démarche de « consommation responsable » en privilégiant une **communication numérique**, en particulier par le biais de son site internet et des réseaux sociaux et en restreignant à leur obligation légale les impressions papier (exemple du rapport d'activité annuel de la collectivité, téléchargeable en ligne). Toutefois, lorsque La Cali a recours à une communication plus traditionnelle sur support papier, elle veille à choisir des imprimeurs labellisés et engagés dans une démarche de respect de l'environnement (utilisant par exemple du papier issu de forêts gérées durablement).

Les indicateurs de... la collectivité exemplaire et responsable

Ressources humaines

Dialogue social : 4 réunions du CT et 2 du CHSCT
534 jours de formations à destination des agents de La Cali
2 réunions collectives de présentation des services communs nouvellement créés

Mutualisation

1 schéma de mutualisation des services abouti au 1^{er} juillet 2017
3 nouvelles créations de services communs entre La Cali, la ville de Libourne pour la direction des services techniques, et entre La Cali, le CIAS, la ville de Libourne et son CCAS pour les achats et la commande publique d'une part, et les affaires juridiques d'autre part

Gestion et entretien du patrimoine

Le patrimoine bâti de La Cali

90 sites bâtis communautaires (dont 17 nouveaux sites liés à l'arrivée de 12 communes dans le périmètre de La Cali) et 8 terrains communautaires gérés par La Cali

Partenariat avec l'ALEC

1 adhésion renouvelée pour La Cali et valant pour ses 46 communes membres
3 études réalisées pour le parc aquatique en lien avec les énergies renouvelables
3 nouvelles communes accompagnées au travers du conseil en énergie partagé
1 note d'orientation énergétique financée pour le projet de rénovation d'une salle omnisport (Saint Denis de Pile)

Parc de véhicules de La Cali

1 parc de 55 véhicules (dont 26 ont moins de 5 ans)
dont 16 sont en Classe A⁸⁹ (sur ces véhicules récents)
62% du parc en véhicules propres.
3 véhicules 100% électriques à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels

Ad'AP / Mise en accessibilité des bâtiments

1 démarche engagée sur 5 bâtiments en lien avec des travaux de rénovation

⁸⁹ Classe CO2

7 classes spécifiant les niveaux d'émissions de CO2 d'un véhicule neuf figurent sur l'étiquette énergie / CO2 mise sur ce véhicule dans les points de vente. A chaque classe correspond une lettre (de A à G) et une couleur (vert jaune orange, rouge). Classe A : émissions de CO2 inférieures ou égales à 100 g / km Classe B : de 101 à 120 g / km Classe C : de 121 à 140 g / km Classe D : de 141 à 160 g / km Classe E : de 161 à 200 g / km Classe F : de 201 à 250 g / km Classe G : supérieures à 250 g / km

Adhésion mutualisée de La Cali aux services numériques de Gironde numérique

Dématérialisation

1 adhésion mutualisée aux services numériques de Gironde numérique pour La Cali et ses communes membres

44 communes ont bénéficié des services de Gironde numérique, soit presque la totalité des communes de La Cali :

- 25 communes utilisent le service de sauvegarde de données,
- 44 communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics,
- 27 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission,
- 17 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages/site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mail, espace collaboratif de travail...),
- 17 communes utilisent le parapheur électronique,
- 8 communes ont lancées un diagnostic Ecoles Numériques.

Groupements de commandes

18 groupements de commandes coordonnés par La Cali, dont 2 constitués en 2017

Achats publics responsables

1 adhésion à l'AMPA (Association des marchés publics d'Aquitaine) afin de bénéficier des avantages d'une centrale d'achat

1 réunion sur le thème de la clause d'insertion sociale et la promotion de l'emploi dans les marchés publics à destination des élus et des agents (1^{er} juin 2017)

Marché public et insertion de clauses sociales et environnementales

27 marchés intégrant des clauses environnementales (8 en 2016)

4 marchés intégrant des clauses sociales

2 marchés réservés aux entreprises adaptées

Communication

1 service mutualisé avec la ville de Libourne

1 campagne d'affichage institutionnelle

Animation d'un site web et de réseaux sociaux propres à La Cali

Rapport
Développement durable
de La Cali

